

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

LE SOIXANTENAIRE DE LA CONFÉDÉRATION.— S. H. le lieutenant-gouverneur, M. Pérodeau, au pied du monument de Sir Geo.-Étienne Cartier, au milieu des magnifiques couronnes de fleurs qui viennent d'être déposées par diverses associations, et à gauche parmi les spectateurs, l'hon. Cyrille-F. Delâge, surintendant de l'Instruction publique, président de la cérémonie commémorative.

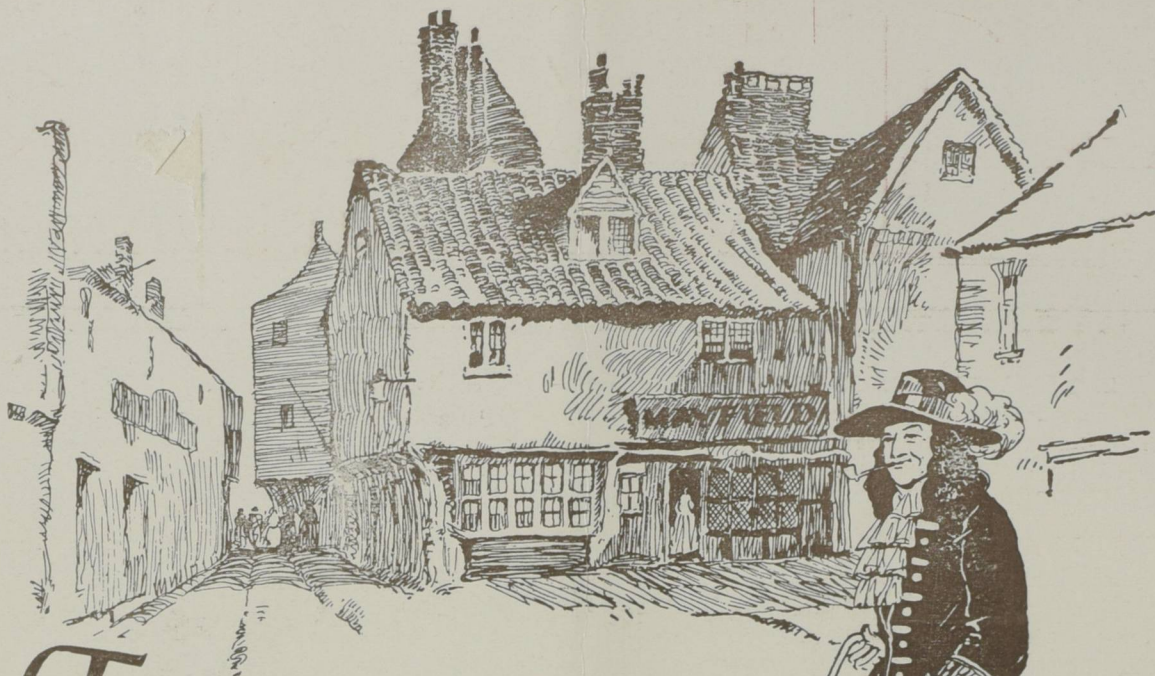


"C'est à Québec, lors de la conférence de 1864 qu'ont été définitivement jetées les bases de notre constitution. Rien n'était aussi mieux approprié aux circonstances que de voir la vieille cité de Québec s'empresse d'offrir des hommages aux auteurs de la Confédération, aux hommes d'état qui ont conçu, ici même où s'élevait alors le palais législatif, le grand œuvre destiné à consolider l'unité de notre pays et à favoriser la croissance d'un jeune peuple"

Arts, = Sciences, = Lettres

Juillet, 1927, vol. VIII, no. 3

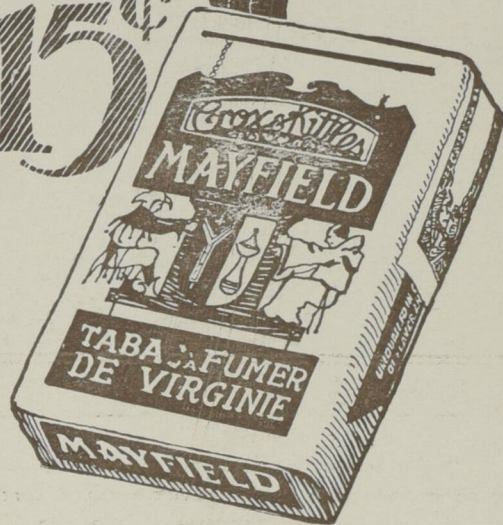
130, St-Vallier, QUÉBEC



Traité suivant un Vieux Procédé Anglais

DEPUIS des siècles, la pipe jouit de la plus grande vogue en Angleterre, sans aucun doute à cause de la très fine qualité du tabac qu'il est possible d'avoir en ce pays. Vous pouvez maintenant vous procurer au Canada, au même prix que les tabacs ordinaires, le meilleur tabac de Virginie—traité suivant un procédé anglais—qui, dès la première bouffée, nous en avons la conviction, vous fera trouver en votre pipe la façon la plus satisfaisante et la plus délicieuse de jouir du tabac. Essayez un paquet de Mayfield et ensuite vous en fumerez toujours.

15¢



HACHE GROS POUR LA PIPE ET FIN POUR
ROULER DES CIGARETTES

Les paquets contiennent des certificats échangeables
contre des paquets de Cartes à Jouer.

ROCK CITY TOBACCO CO., LIMITED
QUEBEC

My6

MAYFIELD

Tabac à Fumer

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES ARTS, SCIENCES ET LETTRES DE QUÉBEC

Vol. VIII

QUÉBEC, JUILLET 1927

No 3

Ceux qui ont vécu les heures solennelles de la célébration du soixantenaire de la Confédération canadienne ont pris conscience que se levait l'aube d'une ère nouvelle. Notre patriotisme s'est agrandi et jamais il ne s'est affirmé avec plus d'unanimité et plus d'ampleur, plus de force et plus de fierté.

Ce sera-t forfaire, pensons-nous, à un tout naturel et premier devoir si Le Terroir n'enregistre, comme écho des belles fêtes du premier juillet 1927, les messages officiels des gouvernants au peuple canadien. Le DIRECTEUR.

Le Soixantenaire de la Confédération canadienne

1867-1927 — LES MESSAGES OFFICIELS

DE SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL :

“ Dans le premier discours que j'ai prononcé en arrivant dans ce Dominion comme représentant de Sa Majesté le Roi, j'ai déclaré que, pendant toute la durée de mon séjour, le simple mot “ Coopération ” inspirerait ma conduite. Ce mot, c'est tout le message qu'en cette heure solennelle, j'adresse au peuple du Canada.

A tous les citoyens, sans distinction d'origine ni de race, je demande de coopérer, généreusement, d'un commun accord et d'une volonté unanime, au bien-être collectif avec un sentiment de fière loyauté envers leur belle et grandissante patrie.

Dimanche prochain, lorsque nous nous assemblerons pour la cérémonie d'actions de grâces nationales, puissions-nous, d'un même cœur fervent, remercier la Divine Providence des bienfaits dont elle nous a comblés, et puissions-nous l'implorer de répandre sur nous ses lumières et ses bénédictions pour que nous sachions nous montrer dignes du splendide héritage qui nous fut donné et des grandes destinées que l'avenir ouvre devant nous.” WILLINGDON.

DU PARLEMENT DU CANADA, RÉOLUTION PASSÉE LE 14^e JOUR D'AVRIL 1927 :

RÉSOLUTION. — *“ Le Canada étant à la veille de célébrer le soixantenaire de sa constitution en Dominion, le Parlement canadien désire manifester son admiration profonde pour l'œuvre des pères de la Confédération et exprimer d'une voix unanime sa foi et sa confiance dans l'avenir de notre patrie et dans ses progrès comme membre du Commonwealth des nations britanniques, prêtant allégeance à Sa Majesté le Roi.*

Les projets de la célébration du soixantenaire avancement rapidement, et le Parlement souhaite ardemment que les fêtes prochaines commémorent d'une manière éclatante et enthousiaste la conclusion du pacte fédéral et le développement du Dominion. Nous espérons que cette commémoration augmentera la ferveur patriotique de notre peuple et nous apportera une conception plus claire de nos aspirations et de notre idéal, afin que, d'un océan à l'autre, puisse se développer un puissant esprit canadien et se manifester en toutes circonstances, une plus profonde unité nationale.”

DE L'HONORABLE PREMIER MINISTRE DU CANADA :

“ La création du Dominion du Canada, le 1^{er} juillet 1867, fut le résultat des efforts accomplis par des hommes différents par le tempérament, par la race, par les croyances religieuses et politiques, et qui s'unirent pour servir un idéal commun. L'union du Haut et du Bas-Canada, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, qui forma le Canada des pères de la Confédération, n'était que le premier fruit de ces efforts. L'une après l'autre, de nouvelles provinces s'ajoutèrent au Dominion : le Manitoba en 1870, la Colombie britannique en 1871, l'Île du Prince-Edouard en 1873, et toujours le même esprit d'unité et le même idéal se manifestèrent, tant et si bien, qu'en 1905 la Saskatchewan et l'Alberta, récemment formées des territoires de l'ouest central, complétèrent la fédération des provinces qui rejoignent deux océans. Les immenses territoires et les espaces silencieux qui s'étendent au nord, vers l'inconnu, parlent plus éloquemment que ne pourrait le faire la stricte délimitation des frontières d'un pays dont les possibilités de développement et de croissance sont illimitées.

“ Tel est le Canada que nous connaissons aujourd'hui, soixante ans après sa constitution. Le soixantenaire de la Confédération donne lieu à des réjouissances nationales dans la paix et la sécurité, dans la confiance et la prospérité ; il offre, en même temps, l'occasion de la reconnaissance populaire envers les pères de la Confédération pour l'esprit d'unité qu'ils nous ont légué. Cet esprit d'unité, qui est le secret de notre expansion et de notre vie nationale, nous avons l'impérieux devoir de le conserver avec une ardente et inlassable ferveur.” W.-L.-MACKENZIE KING.

UN LANGAGE D'ÉNERGIE, DE CLAIRVOYANCE ET DE FOI DES PÈRES DE LA CONFÉDÉRATION :

Nous sommes réunis aujourd'hui 1er juillet 1927 pour célébrer le jubilé de la Confédération et pour apporter notre hommage à ceux qui l'ont rendue possible. Par delà les années, nous entendons encore les Pères de la Confédération nous parler un langage d'énergie, de clairvoyance et de foi: d'énergie dans l'accomplissement d'une audacieuse tentative de gouvernement; de clairvoyance, puisqu'ils apercevaient déjà les fruits magnifiques de cette tentative; de foi enfin, car ils croyaient que nous, les héritiers de la Confédération, continuerions à porter le flambeau qu'ils avaient allumé.

"La moitié d'un continent est à nous", disait Blake, "si nous avons seulement le courage d'en porter le fardeau." "Certaines gens", disait Cartier, "craignent l'union parce que notre fédération doit embrasser catholiques et protestants, Anglais, Français, Irlandais et Ecossais. Il n'y a pas d'inconvénient à cela. C'est plutôt un bienfait que nous ayons diversité de races et de religions. Chacune contribuera à la prospérité et à la gloire de la nouvelle confédération."

"Si vous croyez", disait Macdonald, "que cette union doit nous assurer des lois, des relations, des libertés britanniques, si vous croyez qu'elle doit accroître et développer la prospérité sociale, politique et matérielle de ce pays, je vous conjure alors de mettre de côté tout préjugé et d'accepter le projet que nous proposons." "Je crois", disait Tupper, "que les hommes d'état de tout pays libre devraient s'employer à en accroître la prospérité et à en exalter le crédit, mais il est quelque chose de plus précieux encore: c'est la liberté et la sécurité du pays." "Je vous en conjure, Canadiens", s'écriait Gray, "par votre nom même, en présence de ces montagnes qui sont nôtres, en présence de ce grand fleuve que consacre la mémoire de Cartier, par les souvenirs du passé, par l'esprit du présent, par les espoirs de l'avenir, je vous conjure de vous rallier à une proposition qui doit perpétuer la gloire de votre nom, et entraîner la prospérité et le bonheur de votre peuple." "Il peut s'en trouver parmi nous de vivants," disait Brown, "le jour où, par suite de cette mesure d'union, un peuple grand et puissant aura poussé sur cette terre, où la forêt sans limites qui nous entoure aura fait place à des prairies souriantes et à des villes prospères, où enfin un gouvernement uni sous le drapeau britannique s'étendra d'un océan à l'autre." "Je vois", disait McGee, "dans un avenir assez rapproché une grande nation portant en bordure, tel le bouclier d'Achille, la rive bleue de l'Océan. Je la vois, cette nation, répartie entre plusieurs communautés réglant chacune ses affaires internes, mais liées entre elles par la liberté des institutions, des relations et du commerce. Je vois une génération d'hommes industriels, contents et moraux, d'hommes libres de nom et de fait, d'hommes capables de maintenir, dans la paix comme dans la guerre, une constitution digne d'un tel pays."



LES PÈRES DE LA CONFÉDÉRATION

D'UN MOIS À L'AUTRE

Il y a déjà quelques semaines, les autorités québécoises, devant un nouveau scrupule, ont sacrifié à la manie probablement indéradicable de débaptiser les endroits les plus typiques du vieux Québec. Sous prétexte, comme le disait un échevin, que le nom de la vieille et historique rue Cul-de-Sac "sentait mauvais" on lui a tout simplement enlevé ce nom presque trois fois séculaire et on l'appellera, désormais, du nom de la rue qui en était déjà la continuation : rue Champlain.

Des gens se sont imaginés, bien à tort, on en conviendra, que Cul-de-Sac, — qui en bon français signifie impasse, passage sans issue — était malséant et se sont scandalisés. Ils n'ont pas pensé que les vieux noms des vieilles rues d'une ville étaient sacrés quel que fut leur défaut d'euphonie. Il suffit qu'ils nous rappellent des souvenirs historiques. Et la rue Cul-de-Sac datait du premier demi-siècle de la colonie française. C'était suffisant pour consacrer l'intangibilité de ce nom. Alors, à cause d'oreilles trop délicates, il faudrait bannir de la langue française les mots cul-de-jatte, cul-de-lampe devant lesquels, pourtant, l'on ne se scandalise pas le moins du monde.

Mais nous le répétons, nous sommes, ici, devant une manie indéradicable. Un jour, un citoyen de Québec s'apercevra que la rue Fleurie n'est pas du tout fleurie et il demandera aussitôt au représentant de son quartier à l'Hôtel de Ville, de changer le nom de cette rue. Il est vrai que dans la rue Fleurie l'on ne voit pas un seul arbre et qu'il n'y a pas un pouce de terrain où s'épanouit une fleur...

*
* *

L'arbitraire et le caprice ne devraient pas exister quand il s'agit de garder à nos rues leurs vieux noms. Cette question très délicate du baptême de nos rues québécoises s'est souvent présentée devant l'opinion publique à cause, surtout, de l'agrandissement progressif de la ville et, généralement, l'on a semblé toujours y avoir attaché peu d'importance. On a tort. La dénomination des rues, ruelles, avenues et places publiques présente plus d'intérêt qu'on le croit : "Les noms des rues", disait naguère Sergines, dans les "Annales" "doivent être des pages d'histoire d'une ville ; ce sont les traits de sa physionomie. Les modifier en leur enlevant leur sens historique, c'est atteindre les habitants dans leur sensibilité et leur patriotisme".

Voilà bien le contraire de ce qui est arrivé à propos de la rue Cul-de-Sac. C'était un des noms typiques du vieux Québec et si un historien voulait rechercher et relater tout ce qui s'est passé, jadis, dans ce coin du Promontoire,

nous aurions un beau chapitre de notre histoire. Mais, du moment que l'on a biffé d'un trait de plume ce bon vieux mot gaulois, il n'y a plus d'intérêt à attacher à cette ancienne rue dont le sol a été foulé, en premier lieu, par le Fondateur et ses compagnons.

*
* *

Il nous a fait plaisir d'apprendre, l'autre jour, que le premier magistrat de Québec acceptait de faire partie du comité canadien qui s'occupera d'élever au Canada une réplique du monument que l'on veut ériger à Dieppe, en France, à la gloire de ce "grand oublié de notre histoire" que fut Jean Vauquelin, l'obscur et presque légendaire héros de Louisbourg et de la Pointe-aux-Trembles. Ainsi Québec aura, en quelque sorte, participé à la complète réhabilitation de l'héroïque et malheureux commandant de l'"Atalante".

Vauquelin a été, en effet, comme le dit Faucher de Saint-Maurice, le seul historien qui se soit occupé de reconstruire la vie de ce grand marin, de ce héros, le "grand oublié de notre histoire", nous ajouterions, la grande victime de la fausse noblesse.

Il y a des taches dans l'histoire de chaque peuple et la façon dont la France a traité Vauquelin en est une dans son histoire mais, heureusement que la justice immanente est venue, plus tard, proclamer Jean Vauquelin un grand héros, et un cuistre ce Berryer, Secrétaire de la Marine sous Louis XV, l'auteur de la disgrâce et de la fin tragique de Vauquelin.

La marin Jean Vauquelin a passé dans l'histoire avec cette réponse sublime faite à l'officier anglais du "Leostoff" qui, après son héroïque combat à la Pointe-aux-Trembles, vint lui demander pourquoi, tous ses hommes et lui-même étant hors de combat, il n'amenait pas son pavillon :

"Si j'avais eu plus de poudre, je causerais encore avec vous, Monsieur. Quant à mon drapeau, si vous voulez le prendre vous n'avez qu'à monter le déclouer. Mon devoir de Français est non pas de l'amener, mais de faire amener ceux des ennemis de la France."

*
* *

Le cynique Berryer a passé à l'histoire, lui aussi, avec une réponse mais qui le cloue au pilori au lieu de l'exalter au pinacle ;

Bougainville suppliait ce Secrétaire de la Marine Française de faire un suprême effort pour sauver le Canada :

“ Eh ! Monsieur, ” répondit Berryer, “ quand le feu est à la maison, l'on ne s'occupe pas des écuries. ”

Ce à quoi le brave Bougainville riposta carrément :

“ On ne dira pas, au moins, que vous parlez comme un cheval. ”

Mais il importe, en l'occurrence, de rappeler la réponse qu'il fit au sujet de Vauquelain, à la Duchesse de Mortemart dont le commandant de l'“ Atalante ” était le protégé et qui le lui recommandait : “ Madame, je sais que Vauquelain a servi le Roy avec un zèle et un courage extraordinaires. C'est un héros mais ce n'est pas un noble et j'ai une foule de fils de famille qui attendent après des promotions. Il appartenait à la marine marchande, je lui conseille d'y retourner. ”

Ce qui est extraordinaire, c'est que ce marouffe avocat de la noblesse était fils d'un simple bourgeois. Il mourut, rapporte l'historien Duclos, après avoir fait beaucoup mieux les affaires de la Pompadour que celles de l'Etat.

Déjà Vauquelain, la plus lamentable victime de ce sot, était vengé. Peu d'années après sa mort, le héros de la Pointe-aux-Trembles fut réhabilité dans sa famille. Il appartenait au Canada Français de compléter cette réhabilitation en contribuant à mouler dans le bronze la figure,— celle d'un très bel homme, du reste, au physique,— d'un très grand héros de sa période historique.

*

* *

L'on parle beaucoup du Lac Saint-Jean par le temps qui court et depuis, surtout, deux ou trois ans.

Lorsque voilà vingt ans, à peu près, les sportsmen de New-York et de Chicago s'en allaient, durant la belle saison, paisiblement pêcher la ouanauiche dans les remous de la Grande Décharge ou que, guidés par un Indien à la poigne d'acier, ils se payaient les violentes émotions d'une descente dans les rapides de la Décharge, en canot d'écorce, quelques-uns y ont laissé leur peau, ils ne se doutaient guère, eux pourtant qui allaient fournir une bonne partie du capital nécessaire, que ce coin sauvage et tourmenté des portes du Grand Nord allait devenir le noyau de l'un des plus grands centres industriels du continent américain.

Le pittoresque a eu cependant beaucoup à souffrir, mais foin du pittoresque quand il s'agit de millions. Ce fut la mort de la ouanauiche, diront les sportsmen enragés à qui on rira au nez ; tant pis pour la ouanauiche.

Bref, des villes se bâtissent présentement où, voilà dix ans, vivaient en toute liberté seuls les animaux sauvages. N'importe, voilà dix ou quinze ans, il était difficile de prévoir et de croire que le jour viendrait si vite où la sauvage Grande Décharge fournirait des centaines de mille

chevaux-vapeur, des forces provoquant des travaux cyclopiens exécutés à coups de millions.

*

* *

Voilà une bande de terre,— celle que forme toute cette région du Haut-Saguenay, de Saint-Joseph d'Alma à Port-Alfred — qui fera parler d'elle dans le monde industriel, disons, dans un quart de siècle, pour mettre les choses au plus loin. Déjà, sur un parcours de tout au plus trente-cinq milles, l'on compte les endroits suivants sur lesquels le monde industriel a les yeux fixés : Saint-Joseph d'Alma ou déjà la Cie Price Bros a construit d'immenses usines produisant trente tonnes de papier par jour ; la Grande Décharge où l'on exécute des travaux qui développeront 500,000 chevaux-vapeur ; Jonquières et Kénogami où un petit moulin sans trop d'importance dans le temps, a été transformé en d'immenses usines à pulpe et à papier ; Chicoutimi avec ses usines de pulpe, les premières de la région, qui ont eu leur renommée mondiale et qui, après un moment de crise, ont repris leur ancienne splendeur ; la Chute-à-Caron, connue de date récente, mais qui éclipsa dans peu de temps tous les autres endroits de cette zone industrielle ; enfin, Port-Alfred où l'on fabrique une excellente pâte à papier, plus séchée qu'ailleurs et qui a une réputation sans égale.

Ajoutons à cela, l'établissement dans quelques années des plus grandes fabriques d'aluminium de l'Amérique et de grandes manufactures d'engrais chimiques. Et cela veut dire que ce territoire qui s'étend de la Grande Décharge aux battures de la Grande Baie servira d'assises à une ville gigantesque. Il sera bien difficile de reconnaître en ce temps-là, le pays de la ouanauiche. A cette période de l'évolution de ce coin du pays, il n'est pas étonnant que l'on en parle tant.

*

* *

C'est, en effet, la “ Croisade des Arbres ” que le Service Forestier de la province a inauguré, voilà quelques semaines, et qu'il veut poursuivre pendant toute la belle saison. L'on a entrepris de nombreuses plantations afin, tout d'abord, de donner l'exemple aux particuliers et des leçons à la jeunesse. L'on veut proclamer partout la nécessité de l'arbre aussi bien comme ornement que comme utilité. C'est décidément une croisade.

Et le Pierre L'Hermitte de cette Croisade, c'est l'hon. H. Mercier, ministre des Terres et Forêts, qui, l'autre jour, à Joliette, où l'on plantait officiellement, annonçait dans ses grandes lignes le programme du Service Forestier : “ Durant l'année 1927 ”, disait-il, “ nous planterons près d'un million et demi de jeunes arbres sur les terrains de la Couronne. L'an prochain, nous emploierons certainement trois millions de plants pour ces fins,— reboi-

sement — et, avant peu, nous atteindrons le chiffre de cinq millions d'arbres que nous sommes assignés pour cette première décade. Si, comme nous l'espérons", poursuivait le ministre des Terres et Forêts, "nos forêts ne souffrent pas trop du feu, nous ferons davantage dans l'avenir. Pour réaliser ce programme, nous avons quadruplé l'étendue de la Pépinière de Berthierville afin de porter sa production annuelle à plus de cinq millions."

Voilà un vaste et prometteur programme. Nous en avons la conviction.

Mais il ne s'agit, ici, dans ce programme énoncé par le Ministre des Terres et Forêts, que des plantations en vue du reboisement des coins de forêts dévastés par le feu. L'on ne dit pas que l'on veut mener de front les plantations annuelles en vue de l'ornementation. Certains de nos villages et plusieurs de nos villes en ont bien besoin, de cette ornementation par l'arbre. Quelle nudité, souvent ! Car, sans les arbres, le long de nos rues, au bord des routes, devant les maisons, sur les places publiques, qu'y a-t-il de véritablement attrayant ? Le plus chatoyant des parterres même sans arbres semble une chose superficielle, de commande. Cela n'est point naturel. L'arbre vivifie, égaie.

*
* *

La Société Provancher d'Histoire naturelle a entrepris une très gracieuse campagne de protection des oiseaux, d'une façon générale dans toute la province, mais dans certains endroits en particulier. Tout dernièrement, son bureau de direction a eu une conférence avec un officier du Département de l'Intérieur, branche des Parcs Nationaux, dans le but de discuter l'opportunité et l'urgence d'établir un système de protection efficace dans les îles et sur la rive sud du St-Laurent. Le résultat sera que, prochainement, la province de Québec aura la juste part qui lui revient dans la distribution des subsides spéciaux dépensés annuellement sous l'empire de la Loi de la Conservation des oiseaux migrateurs. On a admis l'importance et l'urgence de l'organisation d'un système de protection efficace au moyen de la nomination de gardiens spéciaux pour la surveillance des colonies d'oiseaux pendant la période de la nidification.

Comme début de son œuvre, la Société Provancher a acheté l'importante colonie d'oiseaux des Razades d'en-haut, situées dans le comté de Témiscouata et qu'elle avait, d'ailleurs, sous ses soins, depuis sept ans en même temps que les Razades d'en-bas. Ces îles Razades attirent l'attention d'abord par leurs colonies d'oiseaux migrateurs considérables. Deux gardiens ont été installés sur ces îles pour la surveillance des colonies. Leurs derniers rapports ont été des plus satisfaisants. Non seulement, par exemple, les canards eiders ont couvé en plus grand nombre sur ces îles, mais le surplus des colonies a commencé de faire souche sur l'île Saint Barnabé en face de Rimouski. Là, grâce à la surveillance d'un gardien

de la Société, payé par un citoyen de Québec, une centaine de nids de ces canards eiders ont été protégés. On a commencé de faire l'étiquetage et on a constaté, entre autres choses, qu'un goéland argenté étiqueté aux Razades le 17 juillet 1925 a été trouvé blessé à Pidgeon's Hill, comté de Gloucester, Nouveau-Brunswick, le 16 septembre 1926.

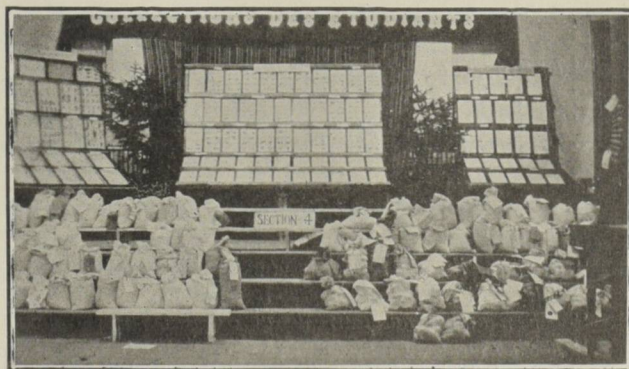
*
* *

Un autre côté de l'initiative de la Société Provancher en faveur de la protection des oiseaux porte sur la construction des maisonnettes, notamment dans les parcs publics et dans les jardins privés. Le printemps dernier, elle organisait même un concours à cette fin. Le résultat fut que dans un grand nombre de jardins privés, en particulier des jardins de presbytères, dans nos campagnes, on a érigé quantité de maisonnettes dont quelques-unes sont de véritables petits chef-d'œuvres d'architecture. On cite l'une d'elles contenant quatre-vingt-quatre logis et érigée dans le parc du presbytère de Sainte Thècle, comté de Champlain, par M. l'abbé Maxime Masson, curé de cette paroisse. Ce petit chateau d'oiseaux a été construit spécialement pour les hirondelles,—et il n'y aurait plus un seul appartement à louer.

Pour encourager cette campagne de protection, M. Emile Alther, surintendant du Parc des Champs de bataille Nationaux de Québec, a fait installer depuis deux ans trois cent cinquante maisonnettes d'oiseaux dans le Parc qu'il embellit, chaque année, avec tant de soin. M. Alther a constaté que, durant la dernière belle saison, soixante pour cent de ces petites maisons ont été constamment habitées.


Voilà, certes, une belle œuvre, gracieuse et humanitaire. Nous en félicitons la Société Provancher et l'encourageons à la continuer.

Damase POTVIN.



LES PRODUITS DU TERROIR :

De belles collections de graines de semence faites par des élèves d'une école d'agriculture, celle de Ste-Anne-de-la-Pocatière.



AU PARNASSE CANADIEN

DIALOGUE DE JUIN

La scène se passe dans
un bosquet, par un jour
de soleil.

LES FLEURS :

“ Mais que disaient-ils donc ces jeunes amoureux
“ Si beaux... que le soleil fleurissait autour d'eux ?

UN ARBRE :

“ Elle, disait des mots si légers et si tendres
“ Que mes oiseaux, charmés, se taisaient pour l'entendre.
“ Mais hélas quelques fois elle parlait tout-bas,
“ Et, n'ayant pas aimé, je ne devinais pas !...

LES FLEURS : (qui semblent deviner !)

“ Et lui que disait-il ?

UN OISEAU :

“ Des mots... toujours les mêmes,
“ Qui commençaient et finissaient par, “ Je vous aime ! ”

UN RUISSEAU : (mystérieux)

“ Un instant ils se sont souri par mon miroir,
“ Et — (ne le dites pas à l'écho) --j'ai cru voir
“ Leurs deux bouches soudain ne former qu'une rose !
“ ... Je n'avais jamais reflété si douce chose !...

LA BRISE :

“ Passant par là, je fus les soupirs de leurs cœurs !

LE CHAMP :

“ Et puis, il a voulu cueillir toutes mes fleurs,
“ Mais elle a dit : “ Laissez ces doux parfums dans l'herbe
“ Cher à Car, si dans mes bras vous déposez des gerbes,
“ Mes doigts ne pourront plus s'attarder dans vos doigts ! ”

L'ARBRE :

“ Ensuite, ils ont repris le chemin du sous-bois.
“ Elle était près de lui délicate et petite,
“ — Son ombre ne couvrait que trente marguerites —
“ Mais quand penché sur elle il récitait des vers,
“ Je crois bien qu'elle était, pour lui,... tout l'univers !

Alice LEMIEUX,
de la Société des Poètes.

juin, 1927.

CRÉMAZIE VENGÉ

En ces jours si remplis de ton nom, Crémazie,
Je pense à tous ceux-là de qui la vilénie
Trompant, comme l'on sait, ta si belle candeur,
Voua ta vie entière à l'exil, au malheur.

Comme tu payas cher un moment de faiblesse !
A ton front de penseur qui sait si ta détresse
N'ajouta pas pourtant ce trait pour l'embellir
Et t'immortaliser avant que de viei'rir.

Si le mal qu'on t'a fait auréole ta tête,
On n'en sent aucun gré, en ce jour de ta fête,
Aux lâches dont la main, pour un autre motif,
Dans l'ombre te frappa comme un pauvre natif.

Emporté si souvent sur l'aile de ton rêve,
Tu n'as pu soupçonner un seul instant le piège
Que tes mauvais amis préparaient sous tes pas ;
Et l'abîme creusé, toi seul ne le vis pas.

Mais toi seul y tombas, car la meute des traîtres
Dépista la justice, et par un coup de maîtres,
Détournant de leur tête un juste châtement,
Le fit peser sur toi, leur aveugle instrument.

Et pendant qu'abrités, grâce à leur sale adresse,
Ils restaient ici, toi, sans donner ton adresse,
Tu fuyais ta patrie, objet de ton amour,
Et sans aucun espoir de la revoir un jour.

L'air que tu respiras, pour être l'air de France,
Ne laissa pas d'aigrir ton amère souffrance.
Isolé dans ta vie, isolé dans ta mort,
C'est toi qui l'a chanté, qu'il fut triste ton sort !

Mais la postérité, si sa marche est tardive,
N'en avance pas moins, et le jour qu'elle arrive,
D'un geste que le temps rend plus juste et plus sûr
Met l'un sur le pavois, l'autre, le cloue au mur.

Pendant que dans le ciel de ta chère patrie
Ton nom, comme un soleil, monte et nous irradie,
Par un juste retour, dans l'oublie méprisant
Sombrent tes exploités, et c'est très bien, vraiment.

N. D. L. R.— Ce poème, dont le modeste auteur tient à garder l'anonymat, nous est parvenu quelques jours après la célébration du Centenaire de notre grand poète. Il est l'expression d'un juste sentiment que des vrais admirateurs de mazie continueront désormais d'éprouver.

Brie

Le Centenaire de Crémazie

LA SOCIÉTÉ DES ARTS, SCIENCES ET LETTRES, ET
CELLES DES POÈTES ET DES AUTEURS CANADIENS,
S'UNISSENT POUR GLORIFIER LA MÉMOIRE DE
NOTRE GRAND POÈTE NATIONAL,
OCTAVE CRÉMAZIE.

Le 23 mai dernier, en la salle des fêtes du grand restaurant Kerhulu, à Québec, nos trois groupements intellectuels les plus actifs célébraient avec éclat le centième anniversaire de la naissance du grand poète qui influença si profondément notre sens patriotique et notre pensée française-canadienne.

Plus de cent convives, la plupart gens de lettres et artistes, prenaient place au banquet présidé conjointement par MM. Alphonse Désilets, président de la Société des Poètes ; Geo.-Émile Marquis, président des Auteurs Canadiens, et Raoul Dionne, président des Arts, Sciences et Lettres. Aux tables d'honneur nous avons remarqué : Mgr Camille Roy, P. A., recteur de l'Université Laval ; S. H. le Juge Camille Pouliot ; l'hon. Cyrille-F. Delâge, surintendant de l'Instruction Publique ; S. H. le Juge P.-A. Choquette ; S. H. le Maire de Québec, Dr V. Martin ; M. Jos. Picard, C. S. G., président de la Commission Scolaire de la cité ; M. C.-J. Magnan, C. S. G., inspecteur général des Écoles Catholiques ; le ténor canadien Rodolphe Plamondon ; M. Georges Bellerive, avocat ; M. Alexandre Chouinard, C. R., président de l'Association artistique et littéraire de Montmagny ; M. Maurice Morisset, président de l'Institut Canadien d'Ottawa ; M. et Mme Damase Potvin ; M. et Mme Georges Morisset ; M. le chevalier et Mme J.-Eugène Corriveau ; MM. Aimé Plamondon, Maurice Hébert, Louis-Joseph Doucet ; Mlles Hélène Charbonneau et Ernestine Vézina de Montréal ; Madame Alphonse Désilets, Mme René des Ormes, M. et Mme Avila de Belleval ; M. et Mme Francis DesRoches ; Mme Henry O'Doyle ; Major Ernest Légaré ; M. Antonio Langlais ; M. et Mme O. Gagnon ; M. l'avocat et Mme Ls Demers ; M. Paul Hébert ; M. Napoléon Lavoie ; Dr Alphonse Dion ; Dr J.-A. Gagnon et notaire J.-C. Hébert de Montmagny ; Mme S. Rivard des Trois-Rivières ; MM. Jules Lesage, Georges Boulanger, Léonidas Morin ; M. et Mme J.-A. McClure, Mlles Madeleine Comtois, Simonne Routier, Jovette-Alice Bernier, Marie-A. Bureau, Alice Lemieux, Yvonne Couët, Blanche-Alice Savard de Chicoutimi ; M. l'avocat et Mme J.-E. Grégoire ; le Lt-colonel Henri Gagnon ; M. l'avocat L.-A. Pouliot ; M. Jean Thomas ; M. Auguste Choquette ; MM. Robert Choquette, J.-M. Boissonnault et Louis Carrier, de Montréal ; M. J.-D. Dufour, Mme B. Bergeron, de Sherbrooke ; Mlle

Marcelle Aubry, M. Paul LeSage, M. Maurice Rousseau, Mlles Gosselin et Garneau, M. et Mme J.-Chs Harvey, MM. Irénée Masson, J.-T. Perron, Jos. Blais, etc.

La musique d'orchestre sema l'entrain parmi les convives au dîner et agrémenta les intermèdes de la séance publique qui suivit le repas. Au dessert M. Aimé Plamondon lut une fantaisie intitulée la "Promenade de... deux morts", où il faisait revivre les ombres de Crémazie et de Fréchette. Mlles Aubry et Lemieux et M. Louis-Joseph Doucet dirent des poèmes à la gloire d'Octave Crémazie, puis M. le Juge Pouliot rappela quelques anecdotes de la vie du poète à Québec.

Des travaux documentaires des plus importants et des plus évocateurs furent ensuite présentés par Mgr Camille Roy, MM. Maurice Hébert, G.-E. Marquis et Damase Potvin sur Crémazie poète, libraire, et voyageur exilé, après quoi M. Robert Choquette lut un poème de Jean Charbonneau, et M. Avila de Belleval récita "Le Drapeau de Carillon" avec extraits chantés par M. Paul Lesage.

M. Alphonse Désilets, qui avait présenté chaque participant au programme, dans une brève allocution souligna l'honneur fait à Crémazie et à ses disciples, par cette couronne de littérateurs et d'artistes réunis pour fêter sa mémoire et son œuvre.

Il fut rappelé, à cette heure, que divers corps sociaux ont tenu et tiendront à éterniser le souvenir du chantre de Carillon, par la pose de plaques sur sa maison natale et sa librairie à Québec et par l'érection de monuments à Montréal, au Havre-France, et en notre vieille cité. Un splendide gâteau, artistique symbole des œuvres littéraires du poète, fut offert par la maison Kerhulu et tiré au sort parmi les dames présentes. Et une artiste-poétesse québécoise, Mlle Simone Routier, offrit au président un portrait à la sanguine de "Octave Crémazie en 1855".

M. Rodolphe Plamondon mit le comble à l'enthousiasme lorsqu'il chanta, avec toute l'âme et la virtuosité qui le caractérisent : "Un Canadien errant" et en rappel "O Canada, mon pays, mes amours".

Cette soirée fut une digne et magnifique apothéose du grand poète, si longtemps oublié, mais que son génie et ses malheurs gardaient bien vivant dans la mémoire reconnaissante de ses compatriotes de la nouvelle génération.

R. G.

Les timides savent rarement être bons avec opportunité.
— J. DE LATRAS et S. DESTÉZ.

* * *

C'est une odieuse souffrance que haïr ce que l'on a beaucoup aimé.— Herbert WILD.

Octave CREMAZIE, Libraire

LE CENTENAIRE D'OCTAVE CRÉMAZIE

Nous reproduisons ci-après le texte de la causerie faite par M. G.-E. Marquis, lors de cette célébration du centenaire d'Octave Crémazie. L'on remarquera que l'auteur s'est appliqué à réhabiliter la mémoire et l'honneur du barde canadien, que fut plus une victime qu'un coupable. Il a pu manquer de prudence en affaire, mais d'infidèles amis semblent l'avoir exploité et puis abandonné, au moment du danger. Pour se protéger ils surent s'en servir comme d'un bon émissaire. Qu'on lise les pages renfermées que l'auteur a écrites à la mémoire de Crémazie et dans lesquelles il lave le malheureux poète des accusations injustes qui ternissent son nom pour innocenter certains brasseurs véreux de jadis.

Le DIRECTEUR.

Monsieur le président, (1)

Monseigneur, (2)

Mesdames, Messieurs,

Dans l'une de ses lettres à l'abbé Henri-Raymond Casgrain, Octave Crémazie, alors exilé, écrivait ce qui suit, au sujet de F.-X. Garneau, décédé quelque temps auparavant : " Garneau a été le flambeau qui a porté la lumière sur notre courte mais héroïque histoire, et c'est en se consumant lui-même qu'il a éclairé ses compatriotes. Qui pourra jamais dire de combien de déceptions, de combien de douleurs se compose une gloire ! "

Il semblerait, par ces paroles, que Crémazie a été son propre autobiographe, puisque son amour pour la patrie qu'il a chantée avec tant d'éloquence, n'est pas étranger à sa courte carrière littéraire : le barde, comme la cigale, n'avait pas songé assez tôt aux exigences de son commerce, et il avait trop compté sur des fourmies égoïstes.

Et cette gloire littéraire que Crémazie s'est acquise n'a pas été sans déception, mais il a su garder pour lui et ses intimes seulement, les meurtrissures de son âme sensible et généreuse.

Ceux qui ont lu ses lettres à sa famille et à ses amis ont compris qu'il y avait dans sa vie un lourd secret et une douleur intime qui le rongeaient au cœur comme un ver. Des confidences auraient pu faire tomber sur des têtes plus coupables que la sienne la débâcle de 1862, mais il ne l'a pas voulu. Il a préféré l'exil à la trahison.

Voyons brièvement ce que fut l'homme, puis son œuvre comme libraire, et après nous rappellerons certains événements qui modifieront peut-être des opinions professées jusqu'à présent, au sujet de la faute dont Octave Crémazie a été accusé, faute qui l'a fait s'enfuir sous d'autres cieux où, pendant 17 ans, il pleurera l'absence de sa patrie, de sa famille et de quelques amis intimes.

*
* *

Le premier Crémazie arriva à Québec en 1759; Octave appartient à la troisième génération canadienne et il naquit à Québec même, le 16 avril 1827, rue St-Jean, au numéro 11, où se trouve aujourd'hui la librairie Walsh. Il avait huit frères et une sœur, dont six moururent en bas âge. Les survivants furent : Jacques, avocat, pendant plusieurs années recorder de la cité de Québec ; Joseph, notaire, libraire tout d'abord dans la rue Ste-Famille, en 1844, puis dans la rue de la Fabrique, au numéro 12, à l'endroit où se trouvent aujourd'hui les bottiers Jacques & Son et les opticiens Lacasse ; Louis, qui se noya à 16 ans, en remontant de la Baie-St-

Paul, où ses parents passaient les étés, lorsqu'il était étudiant au Séminaire de Québec. (1)

Octave étudia au Séminaire de Québec. L'on affirme qu'il fut un élève brillant. L'abbé Jean Holmes, alors préfet des études, avait Jacques Crémazie, père des enfants dont la liste est donnée ci-après, naquit le 14 octobre 1786. En 1807 il épousa, à Charlesbourg, Marie-Anne Miville-Dechéne.

Voici les enfants qui naquirent de ce mariage :

Jacques : né en 1810, avocat, recorder de la cité de Québec et auteur de plusieurs livres de droit. Mourut célibataire.

Joseph-Cyrille : naquit en 1812, notaire puis libraire dans la rue Ste-Famille, jadis Côte de Léry ; s'associe, en 1844, à Joseph-Octave et, un peu plus tard, leur librairie est transportée au numéro 12 de la rue Buade ; Joseph-Octave prit femme, mais il n'eut pas d'enfant.

Isidore : naquit en 1817. Il mourut tout jeune.

Pierre-Stanislas-François : naquit en 1819. Il mourut tout jeune.

François-Félix : naquit en 1820. Il mourut tout jeune.

Joseph-Octave : naquit en 1820. Il mourut tout jeune.

Pierre-Louis-Marie : naquit en 1824. Étudiant au Séminaire de Québec, il allait passer les étés avec ses parents à la Baie-St-Paul. Il se noya en 1840, à l'âge de 16 ans, en remontant de la Baie-St-Paul.

Marie-Caroline-Félicité : naquit en 1825. Elle mourut jeune.

Claude-Joseph-Olivier : naquit en 1827. C'est là le véritable nom de notre poète national qui, au Canada, a toujours été connu sous le nom de Joseph-Octave et qui, dans son exil en France, portait le nom de Jules Fontaine. Il mourut célibataire en 1879 au Havre.

Jules-Eugène-Marc-Théodore : dernier né de la famille, probablement en 1828 ou 1829. Il mourut en bas âge.

pour lui une grande estime et lui communiqua son goût pour les livres. C'est au séminaire qu'Octave contracta cette habitude de ne vivre que pour et par la pensée ; la seule passion de sa vie fut l'étude ; même en exil elle continua d'être son unique consolation.

L'abbé Holmes lui avait confié le soin du dépôt des livres destinés aux élèves, ainsi que tous les autres objets mis à leur disposition pendant leurs cours. Cette marque de confiance honorait beaucoup le jeune Octave Crémazie et il sut s'en rendre digne, et c'est là sans doute qu'il fut piqué de ce goût tout particulier qui fait les bibliophiles et les bibliomanes.

En sortant du Séminaire (1844) à 17 ans, il s'associa à son frère Joseph, pour exploiter la petite librairie de la Côte de Léry, laquelle fut transportée rue de la Fabrique, une dizaine d'années plus tard.

L'intelligence, les connaissances et l'esprit éveillé du nouvel associé attirèrent rapidement à la librairie des frères Crémazie la plupart des hommes instruits qui vivaient à Québec à cette époque, et l'on vit bientôt se former, dans une pièce de l'arrière-magasin, un petit cénacle où l'on rencontrait ceux qui aimaient à s'entretenir des choses de la pensée ; qui dévoraient les nouveaux livres ; ou qui aimaient à contribuer de leur plume à la jeune littérature canadienne du temps.

Pendant que Joseph Crémazie faisait l'article aux clients, qu'il s'évertuait à leur vendre ses livres et autres articles étalés sur les rayons, Octave s'entretenait avec des hommes comme F.-X. Garneau, Étienne Parent, le baron Gauldrée-Boilleau, consul général de France à Québec, à cette époque, l'abbé Ferland, historien, P.-J.-O. Chauvreau, J.-C. Taché, Joseph Cauchon, J.-H. Fréchette, Pamphile LeMay, Gérin-Lajoie, Alfred Garneau, pour ne nommer que les plus en vue et ceux qui ont laissé des œuvres passées à la postérité.

(1) M. Alph. Desilets.

(2) Mgr Camille Roy.

(1) FAMILLE DE JACQUES CRÉMAZIE, PÈRE

Octave Crémazie dévorait lui-même tout ce qui pouvait lui tomber sous la main et, à l'âge où bien des hommes ne font que terminer leur cours classique, il possédait déjà les littératures allemande, espagnole, anglaise, italienne au même degré que la littérature française elle-même. Le latin et le grec n'avaient plus de secret pour lui et il pouvait lire couramment le sanscrit.

L'un de ses biographes en fait une curieuse description dans les lignes suivantes : " Abstinence comme un anachorète, négligé dans sa tenue, méditatif autant qu'un fakir, il ne vivait que pour l'idéal. Le travail de la composition et de la lecture absorbait une grande partie de ses nuits. Il composait ses vers la nuit, couché dans son lit. Le silence, la solitude, l'obscurité évoquaient chez lui l'inspiration : la nuit était sa muse. Souvent il ne prenait pas même la peine de confier ses poésies au papier ; il ne les écrivait qu'au moment de les livrer à l'impression. Elles s'étaient gravées dans sa mémoire mieux que sur des tablettes de marbre. Ajoutons à cela qu'il avait une tenue négligée. Un physique peu attrayant : court, trapu, myope, et portant un collier de barbe allant d'une oreille à l'autre. Le beau sexe ne l'intéressait pas et il disait qu'il ne donnerait pas un poil de sa barbe pour une femme. Donc un parfait misogyne. Tel était l'homme et son caractère. Voyons maintenant ce que fut le libraire.

*
**

Octave Crémazie voulant donner un nouvel essor à la librairie, commença, en 1854, une série de voyages en France où il passa plusieurs hivers consécutifs, et où il fit de considérables achats non seulement de livres, mais d'objets du culte, d'ornements d'église, de soieries, de papiers-tentures, de chaussures et même de vins, dit-on.

Le commerce des écrivains de France et des livres lui avait ouvert l'esprit à toutes les connaissances humaines et il sentit s'éveiller en lui un sentiment qui y dormait légèrement, c'est-à-dire, comme l'écrivit, plus tard, l'un de ses amis, feu Ernest Gagnon : " L'intuition d'une société polie, raffinée, riche, élégante, friande de nouveautés, toute différente, à beaucoup d'égards, de celle qu'il avait pu entrevoir dans sa ville natale ". A Paris, il subit une transformation et, devant l'attention dont il était l'objet de la part non seulement des marchands, mais des écrivains et même, des princes du sang, il se crut, à un moment donné, millionnaire et pouvant disposer de fonds considérables, et c'est cette impression créée chez ses créanciers qui lui fera commettre, plus tard, des imprudences qu'il regrettera amèrement.

Les journaux de l'époque — entre autres " Le Journal de Québec " — c'est-à-dire à partir de 1854 jusqu'à 1860, nous donnent des descriptions appétissantes des trésors littéraires que la librairie Crémazie recevait chaque printemps, à l'ouverture de la navigation, à Québec.

La petite librairie de Joseph Crémazie, grâce à la poussée donnée par Octave, devint bientôt l'une des plus complètes, des plus riches et des mieux garnies de tout le Bas-Canada, et l'on pouvait trouver sur ses tablettes et sur ses comptoirs, les volumes les plus variés, sur tout ce que la France intellectuelle de l'époque avait produit et continuait de produire.

Nous avons lu, dans " Le Journal de Québec ", en 1854 et les années subséquentes, des listes portant les titres de centaines de livres français que la librairie Crémazie offrait à ses clients, au numéro 12 de la rue de la Fabrique. Les annonces portaient la rubrique " J. & O. Crémazie, librairie ecclésiastique et classique ", et c'est là que s'alimentaient non seulement les québécois, mais, entre autres, les maisons d'éducation, les membres du clergé et les professionnels de tout le district de Québec.

Un amateur de livres, qui avait été témoin de l'arrivée de nombreuses caisses débarquées quelques jours auparavant du " Paragon ", du Havre, disait son admiration dans " Le Journal de Québec " du 31 mai 1855 :

" J'étais là hier, comme avant-hier, disait-il, regardant et flairant à tous les titres, à toutes les couleurs, à toutes les images de ces innombrables livres et de tous formats, de toutes origines et de toutes nuances, allant et revenant toujours et toujours découvrant quelques nouvelles richesses échappées à mon premier regard.

Et quelles douces heures j'ai passées là et comme elles étaient remplies !

On eut dit que tous mes livres aimés s'étaient donnés à rendez-vous, livres de poésie et d'histoire, livres de philosophie et de droit, enfin de tous sujets et de toutes matières.

C'était la France dans le Canada : je respirais aussi tous les souffles, tous les arômes, tous les souvenirs, toutes les pensées de la patrie, car ces livres me parlaient d'elle ; aussi tendrement que m'en parlent les touchantes notes de la claire-fontaine et tant d'autres choses restées ici de la vieille France, comme un legs de poésie et d'amour... "

Je pourrais continuer longtemps sur ce ton, car l'article couvre plusieurs paragraphes, mais c'est assez pour comprendre que ce bibliophile avait dû être privé pendant longtemps de sa nourriture de prédilection, étant donné que nous fûmes séparés de la France presque totalement même, au point de vue des échanges, pendant près d'un siècle, et c'est pourquoi cet amateur de livres trouvait une si grande jouissance à examiner les uns après les autres les nombreux titres des volumes qui s'étaient sur les comptoirs et les tablettes de la librairie Crémazie.

Aussi longtemps qu'Octave Crémazie fit le commerce de livres, la librairie prospéra, mais du jour où il voulut importer mille et une choses étrangères à son commerce ordinaire, il fut obligé d'avoir recours à des amis pour l'aider, et c'est au moyen de billets escomptés chez les usuriers de l'époque qu'il continua son négoce, jusqu'à 1862, époque à laquelle on apprit un bon matin, avec stupeur, qu'Octave Crémazie avait été forcé de s'enfuir avant que le bras de la justice l'arrêtât.

Il avait commis, disait-on, certains actes frauduleux, pour tenter de sortir d'une impasse causée par son imprévoyance et un peu aussi sa mégalomanie qui le faisait jouer au grand seigneur, au riche canadien, quand on sait qu'à cette époque les fortunes, ici, étaient rares, surtout chez nos compatriotes, et que, de plus, le commerce des livres était encore, si l'on peut dire, plus précaire que de nos jours.

Il y avait bien, dit-on, vers 1861 ou 1862, quelques intimes qui se doutaient de la faillite vers laquelle s'acheminait la librairie Crémazie, dont la direction ne semblait relever que d'Octave, mais le public n'en savait rien. Après son départ précipité, une couple d'actions civiles avaient été intentées contre les endosseurs pour le recouvrement de deux billets, mais la marche de ces procès fut retardée, et en 1864 aucun jugement n'avait encore été rendu, au sujet de l'authenticité de la signature de certains endosseurs.

Les absents ont toujours tort et c'est pourquoi la fuite d'Octave Crémazie et le secret dans lequel fut tenue pendant longtemps sa retraite le compromirent aux yeux de ses compatriotes qui ne connaissaient pas les dessous de cette affaire. Il y avait eu des faux de commis, disait-on, et l'on rejetait tout l'odieux de cette action sur Octave Crémazie. Après son départ, tous les livres et objets qui se trouvaient dans cette librairie furent vendus à l'enchère, au bénéfice des créanciers. Mais comme il avait circulé, affirme-t-on, des billets pour au-delà de 25,000 louis, l'on comprend que les porteurs de ces billets n'oublèrent pas de sitôt la mémoire d'Octave Crémazie, qui fut le bouc émissaire, bien que le public ne comprit jamais comment de tels faux avaient pu se commettre pendant huit ans et sur une aussi grande échelle.

La génération du temps se fit à l'idée qu'en effet Octave Crémazie était le seul coupable, qu'il était le faussaire, qu'il avait contrefait sur de nombreux billets, et ce pendant plusieurs années, la signature de ses trois endosseurs ordinaires — deux politiciens en vedette et un propriétaire de journal. L'on a même fait circuler

la rumeur qu'il avait contrefait la signature de certains membres du clergé. Cette croyance, faute de preuve du contraire, s'est accréditée et il semblerait qu'elle a continué d'exister et qu'elle existe encore chez la plupart de ceux qui ont étudié Crémazie et qui, quand même, sont restés ses admirateurs, à cause de son talent incontestable et de la poussée qu'il a su donner, avec quelques amis, au mouvement littéraire de l'époque, justement qualifiée de patriotique.

Il ne m'appartient pas de parler de l'œuvre littéraire d'Octave Crémazie, mais qu'il me soit permis de signaler au moins qu'elle couvre tout au plus 200 pages et que toutes ses poésies ont été écrites en moins de dix ans. Dans son exil, soit à Paris, soit à Bordeaux, soit au Havre, il ne fit plus de vers et, à part ses nombreuses lettres à sa mère, à ses frères et à quelques amis intimes, tout ce qu'il a écrit de remarquable pendant ses 17 ans sur la terre étrangère, est renfermé dans son récit plutôt familier du siège de Paris, dont il fut lui-même l'une des victimes.

Après ce que l'on vient de vous dire sur le poète et ce que l'on vous exposera dans un instant sur l'exilé, permettez-moi de vous raconter brièvement ce qui fut révélé, en 1864, deux ans après le départ de Crémazie, lors d'un procès devant jury, à la Cour criminelle de Québec, présidée par l'honorable juge Lewis-Thomas Drummond.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, pendant plusieurs années la librairie Crémazie avait eu besoin, pour rencontrer ses échéances, de billets qui furent presque toujours endossés par les trois mêmes amis intimes d'Octave. (1)

Pendant huit ans, ces messieurs endossèrent la plupart des billets des frères Crémazie et jamais, pendant ces années, ni après, ils ne perdirent un sou, pas plus d'ailleurs que les usuriers qui les négocièrent. Mais revenons au procès dont je parlais il y a un instant.

*
* *

Un courtier de la Basse Ville, du nom de John R. Healy, fut arrêté et emprisonné en 1864, sous l'accusation d'avoir "mis en circulation un billet de J. et O. Crémazie, sachant que les endossements — toujours les trois mêmes noms — étaient faux et contrefaits".

M. Stuart, C. R., plus tard juge en chef de la Cour supérieure, était, à cette époque, le substitut de la Couronne, pendant que les avocats Secretan et Légaré comparaissaient pour la défense.

Il me faudrait plus de deux heures pour vous lire les témoignages qui furent rendus dans cette cause célèbre. Nous n'avons pas le temps, même de résumer ces témoignages, mais je regrette encore plus de ne pouvoir lire au moins le résumé de l'adresse de l'honorable juge Drummond au jury.

Qu'il me suffise de rappeler que Jacques Crémazie et les trois endosseurs nièrent l'authenticité de leur signature sur les billets, pendant que de nombreux témoins vinrent déclarer qu'elles ne différaient pas ou peu de celles qu'ils avaient vues sur d'autres documents signés par les mêmes, en leur présence.

Les sommes qu'Octave Crémazie se procura avec ces billets, sommes qui dépassaient, dit-on, plus de 25,000 louis, ce qui veut dire au-delà de \$100,000 au cours actuel, furent-elles toutes employées pour payer les importations de la librairie Crémazie, ou bien Crémazie, qui était aussi généreux que rêveur, n'a-t-il pas distrait une partie, sinon la plus grande partie de ces sommes pour en faire bénéficier les endosseurs de ces billets?

Il fut révélé, au cours de ce procès, que l'un des endosseurs offrit à Crémazie la position de secrétaire d'un département de l'administration provinciale, à raison de 500 louis par année, autrement dit pres de \$2,500, ce qui équivaldrait, à l'heure actuelle, à un salaire de \$6,000 à \$8,000. N'était-ce pas là un moyen détourné de soutirer des fonds

(1) Bien que 65 ans nous séparent de cet événement, le temps n'est peut-être pas encore arrivé, pour l'histoire, de rappeler ces noms au public et c'est pourquoi je réfère mes auditeurs aux dossiers de la Cour criminelle ou aux journaux de l'époque.

publics certaines sommes destinées à rembourser Octave Crémazie des avances faites par celui-ci pour des fins politiques?

Les endosseurs avaient-ils raison de craindre, au cas où Octave Crémazie serait arrêté sous l'accusation de faux?

Des révélations faites au cours du procès de John R. Healey le prouvent, puisque l'un de ces endosseurs fournit lui-même à Octave Crémazie la somme de 50 louis, afin de lui permettre de s'enfuir et, de fait, une heure après avoir reçu cet argent, le 11 novembre 1862, Octave Crémazie disparaissait à jamais de Québec.

Dans son adresse au jury, l'honorable juge L.-T. Drummond blâme sévèrement la conduite des endosseurs de billets, malgré les hautes positions politiques et sociales qu'ils occupaient à cette époque: "Ils se sont vantés, dit-il, d'avoir été avec Crémazie dans des relations d'amitié la plus intime jusqu'au moment de son départ, bien qu'ils aient admis qu'ils connaissaient l'usage illégal qu'il faisait de leurs signatures. Ils semblent s'être glorifiés de l'aider, de le couvrir de leur manteau et de le sauver des conséquences de son crime. L'amitié est un sentiment admirable, mais on peut le porter trop loin et il est certainement mal de traîner ce mot sacré dans les sentiers sombres et tortueux des transactions qui viennent d'être mises à jour, dans cette cause. Si Octave Crémazie est véritablement coupable des faux que ces messieurs lui imputent, il était indigne de la considération de tout homme honorable et ne méritait d'autre attention que celle de mettre sur ses traces un constable pour l'amener devant la justice".

L'honorable juge, s'adressant toujours au jury, leur rappelle que les plus petits larcins sont presque toujours punis et c'est pourquoi il insiste pour que la justice, dans cette cause, soit administrée avec équité et d'une manière impartiale. Il a confiance qu'elle le sera et que le jury saura faire tout son devoir, quelque pénible qu'il soit.

Puis il ajoute: "Je suis peiné d'avoir à faire allusion à la conduite de messieurs que je comptais parmi mes amis, mais j'ai un devoir sacré à remplir. Les anciens représentaient la justice comme aveugle et tenant à la main des balances. Cette allégorie est exacte jusqu'à un certain point. Ceux qui administrent la justice ne doivent faire nulle distinction entre amis et ennemis; ils ne doivent connaître aucune différence de religion, de nationalité, de politique ou de pays. Ils ne doivent non plus faire aucune distinction entre le riche et le pauvre ou entre le puissant et le faible. Toutefois, l'allégorie est incomplète, me semble-t-il, car la justice devrait être représentée avec le fil d'Ariane d'une main et l'épée vengeresse de l'autre, afin de découvrir et de punir ceux qui violent la loi, quels qu'ils soient."

Après avoir relevé un par un les témoignages rendus dans cette cause et avoir suivi, comme guidé par un fil d'Ariane, la preuve qui s'en dégagait, l'honorable juge s'en remet au jugement du jury et il lui recommande de donner le bénéfice du doute, si doute il y a, au prisonnier, mais, déclare-t-il, en terminant: "Quant à moi, je trouve que la balance des preuves penche en faveur de l'authenticité des signatures". Puis le jury se retire pour délibérer.

Après dix minutes de délibération, il revenait dans la cour et rendait un verdict de "Non coupable".

Le chef du jury, en annonçant cette décision, déclara que lui et ses collègues avaient conclu de cette manière après avoir entendu les témoignages et avant que le juge leur en eut fait le résumé dans son adresse; il ajoute que les paroles de Son Honneur les avaient confirmés tout simplement dans leur opinion. Et donc, John R. Healey fut acquitté et libéré immédiatement.

Cet acquittement suggérerait de nombreux commentaires, mais je crois qu'il me suffira d'en faire un seul, pour que votre jugement tire les conclusions qui s'imposent.

Si Octave Crémazie était revenu au pays, après cette cause célèbre, et qu'il eut lui-même été arrêté pour faux, avec les mêmes endosseurs, ne croyez-vous pas que ce procès n'aurait été que la répétition de celui de John R. Healey, et qu'il eut été acquitté?

Mais même si Crémazie avait eu cette assurance, je doute fort qu'il fut revenu, car il n'aurait pas eu le triste courage de ruiner

ses amis, parce qu'en parlant il eut peut-être été obligé de faire connaître certains détournements dont il n'avait pas été le bénéficiaire.

Dans l'une de ses lettres à M. Ernest Gagnon, Crémazie disait, en 1864 : " Les inquiétudes et les souffrances des deux dernières années de mon séjour à Québec avaient tellement fatigué mon cerveau qu'il m'a fallu un long repos, trop souvent interrompu par des douleurs aiguës pour le faire revenir à son état normal ".

L'un de ses biographes écrivait aussi ce qui suit, dans les " Oeuvres Complètes de Crémazie " : " A part certains hommes d'affaires, nul ne soupçonnait le volcan sur lequel il marchait et qui allait éclater sous ses pas. Quelques mots amers qui lui échappaient ou qu'il plaçait en vigie dans la conversation, quelques sarcasmes inexplicables qui paraissaient en singulière contradiction avec sa vie calme en apparence et insouciant, étaient les seuls indices des orages intérieurs qu'il subissait. On n'y faisait pas attention ; la suite en fit comprendre le sens. "

Un troisième témoignage vient confirmer ce qu'il y a eu de mystérieux dans les dernières années de Crémazie, à Québec. Voici ce que dit un compagnon de classe d'Octave Crémazie, au Séminaire de Québec, compagnon qui l'a fréquenté assiduellement lorsqu'il était libraire dans la rue de la Fabrique : " Une période sombre et un nuage semblent envelopper la fin de la carrière de Crémazie, et cette partie de sa vie n'a jamais pu être expliquée clairement. Je fais allusion en ce moment à son désastre financier, désastre qui l'a tellement assombri qu'il a failli, à un moment donné, en perdre la raison. "

Si vous rapprochez tous ces témoignages de ceux qui furent rendus dans le procès de la Reine vs Healey, vous comprendrez que Crémazie s'est senti délaissé par des amis qu'il avait obligés et entrevoyait bien, qu'un jour, sans l'influence de leurs noms, il ne pourrait plus avoir le même crédit aux banques. Relisez attentivement sa " Promenade des Trois Morts " et vous verrez qu'à plusieurs endroits il exalte son angoisse et il exprime toute l'amertume de son âme, en voyant ses amis l'abandonner et le gouffre s'ouvrir devant lui.

D'autres vous rediront ses paroles amères tout à l'heure et vous comprendrez mieux alors l'état d'âme du poète, en les écoutant. Quant à moi, ma tâche est terminée.

*
* *

Toutefois, je ne voudrais pas vous quitter sans vous exprimer un vœu, que bien d'autres ont déjà fait entendre avant moi. Il me semble qu'après avoir rappelé ce que révéla le procès de John R. Healey, il faut admettre que Crémazie fut plutôt une victime ou un bouc émissaire qu'un véritable coupable. C'est pourquoi, en cette année du centième anniversaire de sa naissance, la charité nous impose le devoir de réhabiliter la mémoire de l'homme d'affaire et, d'autre part, les amis des lettres ne doivent-ils pas se concerter pour donner à Québec ce que déjà Montréal possède, de même que le Havre : un monument à la mémoire d'Octave Crémazie, le poète national.

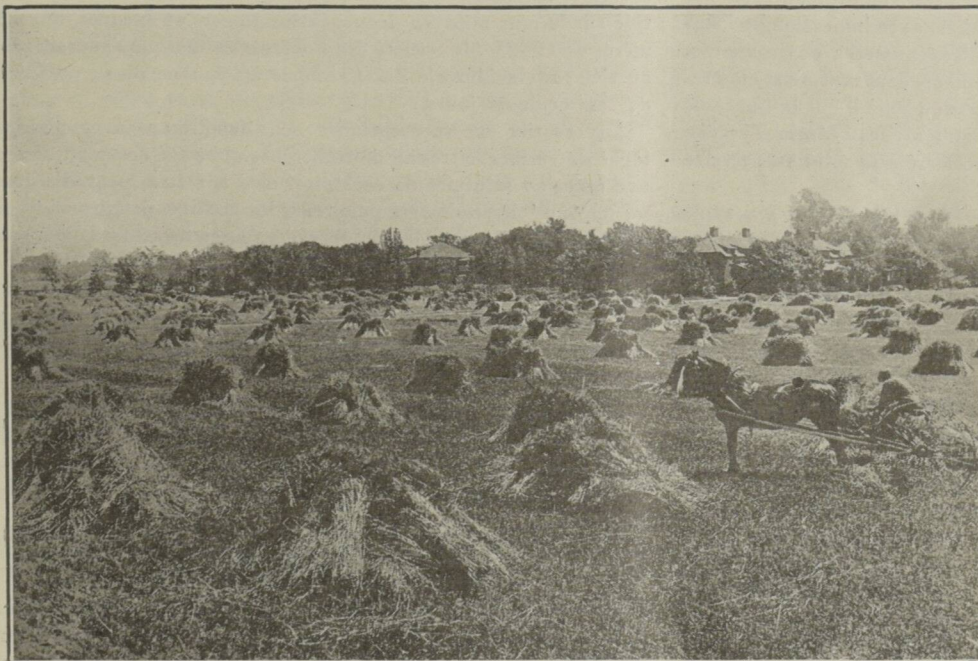
S'il est un endroit où une pierre devrait rappeler le nom de ce grand barde, de ce patriote qui fut le principal précurseur de la période littéraire qui commence en 1860, c'est bien ici, à Québec, où Crémazie naquit et où il écrivit toutes les œuvres qui constituent son patrimoine littéraire.

Il y a déjà longtemps que ce désir a été exprimé, puisqu'il y a au moins quarante ans de cela, un autre poète de Québec, M. J.-B. Caouette, en parlant de l'œuvre d'Octave Crémazie, dans l'un de ses poèmes, avait exprimé le même vœu dans les termes suivants :

" Puissent les Canadiens dresser à sa mémoire,
" Sur le roc de Champlain, un monument de gloire. "

La Société St-Jean-Baptiste de Québec a mis sur son programme " l'érection d'un monument à la mémoire d'Octave Crémazie ". Nous savons que nous pouvons compter sur son appui ou plutôt elle peut compter sur le nôtre, puisque c'est elle, la Société St-Jean-Baptiste de Québec, porte-parole de toute la race, qui devrait prendre l'initiative de ce mouvement patriotique.

La province de Québec a placé sur son écusson ces remarquables paroles : " Je me souviens ". Il me semble qu'un peuple qui se souvient de ses grands hommes ou des hommes qui ont porté haut et ferme son nom, et qui les honore en faisant connaître ses actions méritoires et en érigeant des monuments qui rediront aux générations futures ce que ces hommes ont laissé à la postérité commune, il me semble dis-je, qu'un peuple qui agit de la sorte, s'élève dans sa propre estime et qu'il donne un exemple salubre aux générations montantes



**PAYSAGE ET SCENE DU
TERROIR**

A l'époque de la moisson dorée en
septembre à Ste-Anne de Belle-
vue.



LIEU PRECIS DE LA LIBRAIRIE

TENUE PAR LES FRÈRES CRÉMAZIE SUR LA RUE DE LA FABRIQUE

En mars de l'année dernière, nous établissions, dans le Bulletin des Recherches Historiques, que le poète Octave Crémazie est né à la haute ville de Québec, au numéro 11 de la rue Saint-Jean, là précisément où la Commission des Monuments Historiques a fait poser dernièrement une grande plaque bilingue pour commémorer le centenaire de la naissance du barde québécois.

Il nous vint donc naturellement à l'esprit de rechercher à localiser l'endroit précis de la Librairie Crémazie dès que nous fûmes informé que la Société des Poètes se proposait d'y faire poser une plaque.

Nous savions qu'au temps de l'auteur du drapeau de Carillon, la rue de la Fabrique était numérotée à partir d'en bas et non d'en haut et que sa librairie, d'après l'annuaire des adresses, avait répondu le plus souvent au numéro 12 de cette rue, excepté dans ses dernières années d'existence où elle se trouvait au numéro 10.

Nous désirions d'abord faire nos recherches aux archives municipales, mais les volumes des cotiseurs (estimateurs) remontant à l'époque de la librairie en question n'étant pas immédiatement accessibles, nous nous sommes adressés au bureau d'enregistrement. Nous avons commencé par vérifier les actes de transport de la propriété de M. J.-A. Chicoine, sise au numéro 38 de la rue de la Fabrique. Le dernier de ces actes apparaît en 1872, dix ans après le départ de Crémazie pour l'exil, et nous apprend que cette propriété correspondait alors au numéro 12 de la rue de la Fabrique, et que le propriétaire, un nommé Hector Hardy, y tenait librairie. L'almanach des adresses consulté nous apprit que le même Hardy avait déjà sa librairie au même numéro dès 1863 : ce fut alors pour nous une forte présomption que le numéro 38 actuel répondait au numéro 12, site occupé jadis par la Librairie Crémazie. L'Événement publia un article dans ce sens le 30 mars dernier. Toutefois nous avions à appréhender, pour l'exactitude du résultat, que la librairie Crémazie ne se soit pas déplacée et qu'il y eut un simple changement de numéros : dans ce dernier cas en effet, le numéro 10 pouvait correspondre à 12 d'avant le changement et 12 à 14.

Aussitôt que l'archiviste municipal, M. Valère Desjardins, eut pris connaissance de l'article de l'Événement relatif à la Librairie Crémazie, il entreprit, dans un but de vérification, de relever dans les vieux livres des cotiseurs qu'il fit remettre en ordre, à cette fin, les noms des propriétaires et des locataires, avec indication de l'emploi, répondant au numéro 12 et autres numéros environnants, à partir de 1848 jusqu'à 1863 inclusivement, couvrant ainsi entièrement l'époque de l'existence de la librairie ; puis il eut la bonté de nous passer une copie de ses notes ainsi qu'à M. Jean Marie Turgeon de l'Événement, qui s'est vivement intéressé à la solution de cette question.

Il nous fut facile alors de constater que le nommé Hardy avait une librairie différente de celle des Crémazie : quand celle-ci était au numéro 12, celle de Hardy se trouvait au numéro 14 et quand elle occupait le numéro 10, l'autre était à 12. Notre premier résultat était donc erroné.

M. Desjardins nous dit qu'il projetait de poursuivre son travail jusqu'aux propriétaires et locataires actuels et qu'il m'inviterait pour celui de la vérification. Nous avons pris très au sérieux notre rôle de vérificateur. Pas un nom ou un chiffre n'a été inscrit par M. Desjardins sans qu'aussitôt nos regards s'attachassent à ce chiffre ou à ce nom, à la page d'où il était extrait afin de remarquer soi par mégarde il ne se glisserait pas quelque erreur dans la transcription.

C'est en 1885 que l'on a numéroté la rue de la Fabrique à partir d'en haut : les numéros 8 et "10" devinrent alors 44 et "42½".

En 1886 les numéros du cadastre apparaissent pour la première fois. Fait digne de remarque, pendant quelques années, 42½ a le même numéro cadastral que 44, c'est-à-dire 2890 avant de répondre définitivement au numéro 2889 qu'il a actuellement. Les numéros

actuels 44 et 42½ désignent donc le site occupé jadis par la Librairie Crémazie. A la pharmacie Wm Rogers & Son, numéro 44, il y a une porte de sortie donnant sur la rue Garneau : elle permettrait aux Crémazie de déverser le trop plein de leurs marchandises dans un "vaste hangar occupé aujourd'hui par l'imprimerie Laflamme et Proulx".

Disons en terminant que si nous avons le mérite d'avoir déclenché le mouvement de recherches tendant à localiser l'ancienne librairie tenue par les deux frères Joseph et Octave Crémazie, M. Valère Desjardins, archiviste municipal, a celui d'en avoir complété le succès.

Lucien SERRE.

J'éprouve une vive satisfaction à corroborer la teneur de l'article ci-joint préparé par le Frère Lucien, de l'Académie Commerciale, qui, sous le nom de plume de Lucien Serre, enrichit nos archives nationales des fruits précieux de son travail méticuleux de chercheur.

L'auteur a clairement défini le procédé suivi par lui et moi à travers la longue théorie des précisions qui nous étaient offertes dans les livres des cotiseurs de la Cité de Québec, depuis 1848 jusqu'à nos jours, pour retrouver à notre époque la maison qui correspond exactement à celle qu'occupait la librairie des Crémazie.

Il n'est pas hors de propos de faire ressortir la sécurité de cette source de renseignements. Les cotiseurs sont tenus de visiter, chaque année, durant une période déterminée, chacun dans son quartier, les propriétés, une à une, d'en déterminer la valeur, d'indiquer les noms, occupations, places d'affaires, résidences des propriétaires et des locataires, même des simples résidents qui doivent payer au moins la taxe personnelle. Non seulement ils mentionnent dans leurs rapports le numéro de la maison habitée par chacun, mais encore ils précisent le numéro du cadastre qui marque la délimitation du terrain sur lequel s'érige chaque maison.

Nous avons donc passé un à un les livres, année par année, en vérifiant dans chacun les données relatives à la propriété occupée, sur la rue de la Fabrique, par les Crémazie, de 1848 à 1862, inclusivement, et nous en sommes venus à la conclusion, d'un commun accord et en parfaite harmonie, qu'en posant la plaque commémorative sur le mur mitoyen des magasins Rogers et Jacques, aux numéros 44 et 42½, la Société des Poètes aura marqué l'endroit précis où s'élevait la librairie des Crémazie à l'époque de sa prospérité, de ses meilleurs jours.

Aux esprits encore sceptiques nous faciliterons avec plaisir la tâche de vérifier le travail de recherches qui a été accompli. Ce sera une occasion salutaire de constater, et d'admettre (peut-être forcément) que "les cadastres poudreux, les archives jaunies et les numéros effacés" sont des sources de renseignements qu'on serait gravement coupable de ne pas consulter. Ils le savaient bien, du reste, les deux glorieux morts dont la promenade nous a été racontée récemment ; ils n'auraient pas exalté en d'aussi belles pages des grands faits de notre histoire s'ils ne s'étaient jamais penchés sur des dossiers vieillis.

Valère DESJARDINS,
Archiviste-Statisticien municipal.

Du témoignage des autres nous vient une bonne partie de notre bonheur.— Gabriel MAURIÈRE.

* * *

Où irait-on dans tous les domaines de la vie si une minorité de choix n'imposait le silence au troupeau?— Henry CHAMPLY.

OCTAVE CRÉMAZIE

LA MAISON NATALE

Grâce à la patriotique sollicitude de la Commission des Monuments Historiques, une inscription a été récemment placée, au No 11, rue St-Jean, sur la maison natale d'Octave Crémazie.

Une plaque commémorative, en bronze, aux armes de la Province de Québec, encadrée de feuilles d'érable, contient l'inscription suivante :

OCTAVE CRÉMAZIE
AUTHOR OF THE DRAPEAU
DE CARILLON
AND OF QUITE A NUMBER
OF OTHER PATRIOTIC
HYMNS, WAS BORN IN
THE HOUSE THAT STOOD HERE
ON APRIL 16, 1827.

OCTAVE CRÉMAZIE,
L'AUTEUR DU DRAPEAU
DE CARILLON ET DE
TANT D'AUTRES HYMNES
PATRIOTIQUES, NAQUIT
DANS LA MAISON
QUI S'ÉLEVAIT ICI
LE 16 AVRIL 1827.

Par un sentiment d'affectueuse fraternité, la Société des Poètes Canadiens posera une inscription analogue à l'endroit où se trouvait la librairie Crémazie, côte de la Fabrique.

D'apparence modeste, le local occupé par la librairie Crémazie constituait cependant un cénacle littéraire. Là, se réunissaient chaque jour les dilettantes de la culture intellectuelle, qui vivaient à Québec vers le milieu du siècle dernier. Ce groupe d'élite avait noms, Garneau, Fréchette, Ferland, Parent, Taché, Cauchon, Lemay, Gérin-Lajoie, Casgrain, Chauveau, Plamondon, etc.

Pendant que ses frères Jacques et Joseph "faisaient l'article" Octave, lui, désertait volontiers le comptoir pour escaler les cimes, pour causer littérature et poésie.

Né à Québec, Crémazie fréquenta les cours du Petit Séminaire. La lecture et l'étude des langues le passionnaient. Dans sa recherche ardente du savoir, il avait appris le sans-crit. C'est peut-être là qu'il a puisé le secret de sa poésie, toute pleine du bruissement des brises à travers les grands bois et de l'évocation des tableaux grandioses de la nature.

Crémazie n'ayant pu trouver la fortune dans le produit de ses veilles ni même le morceau de pain nécessaire à une honnête aisance, réfractaire aux séductions de l'argent, manquant quelque peu d'esprit pratique, les tablettes de sa librairie contenaient des trésors de littérature, alors que sa bourse se vidait, sans jamais se remplir suffisamment pour rencontrer les échéances de son commerce. Les malheurs financiers s'étant accumulés, le spectre de la ruine se dressa menaçant devant lui. Crémazie chercha le salut dans l'exil, dont il connut toute l'amertume et les douleurs.

Les précieuses amitiés que sa haute culture et son aménité lui avaient conquises à Québec et en France allaient heureusement l'y reconforter.

Cédant aux instances de l'abbé Casgrain, Crémazie lui confia plusieurs poèmes, où l'on sent la douleur d'une existence partagée entre l'isolement et le regret, où l'on voit, pour ainsi dire, "La poésie couler, vermeille, de toutes ses blessures."

Sa poésie, "Les Morts", parue dans "le Journal de Québec", le 1er novembre 1856 et à son propre sentiment, l'une des meilleures productions de sa muse, fut cependant la moins favorablement accueillie.

Par contre la "Fiancée du Marin", sa trilogie "Promenade des trois morts", "Le Vieux soldat Canadien" composée à l'occasion de l'arrivée à Québec en 1855 de la corvette "La Capricieuse", le premier vaisseau français venu à Québec

depuis la cession du pays à l'Angleterre furent très appréciées; "le Drapeau de Carillon" souleva un enthousiasme indescriptible et constitua le chant populaire par excellence jusqu'à ce que l'hymne de Routhier, "O Canada", devint, de l'assentiment de toutes les provinces de la Confédération, l'hymne national du Canada.

Crémazie, convaincu que "la langue française" est le second boulevard de la nationalité canadienne, la religion en étant le premier, l'aima, la fit aimer, la cultiva avec une ferveur toute filiale. En 1847 il devient l'un des fondateurs de l'Institut Canadien, dont le Juge Plamondon fut le premier président.

Si on a dit de Fréchette qu'il est "la plus française de nos muses", on peut dire de Crémazie qu'il est le plus canadien de nos poètes et qu'il est véritablement le père de la poésie nationale.

"Isolé dans la mort, comme il l'avait été dans sa vie" Crémazie a fait pressentir dans une lettre écrite à l'abbé Casgrain (le 29 janvier 1867), les sentiments qui durent le hanter, lorsqu'il mourut au Havre le 16 janvier 1879.

A l'encontre du gladiateur gaulois, que Crémazie dépeint, fatalement frappé, retenant de la main son sang s'échappant avec la vie et recherchant l'élégance et les applaudissements jusque dans les convulsions de la mort, la pensée de Crémazie mourant s'envola, vers le ciel de sa patrie, dire un dernier adieu aux affections de ses premières années, à sa vieille mère, qui, quelques mois auparavant, exhalait sa douleur dans un suprême message confié à l'abbé Casgrain, partant pour la France. "Mon fils reviendra-t-il jamais? Dites-lui bien que je l'attends toujours."

Ne pouvons-nous pas appliquer à Crémazie ces paroles qu'il adressait lui-même à l'historien Garneau. "De combien de déceptions, de combien de douleurs se compose une gloire!"

Avant-hier, Messieurs, une étoile se détachait du firmament américain, pour aller, dans une course vertigineuse, en un vol prestigieux, entraîné par "l'esprit de St-Louis", prendre rang, triomphalement et à l'émerveillement de l'univers entier, parmi les constellations les plus magnifiques du ciel de la douce France. Le 21 mai 1927, Lindbergh, un aviateur américain avait le tout premier accompli un exploit merveilleux: parti seul de Roosevelt Field, près de New-York, dans un avion, "The Spirit of St. Louis", il atterrissait 33½ heures plus tard à Le Bourget près de Paris, ayant traversé l'Atlantique sans arrêt aucun. (1)

Il me semble, Messieurs, que, ce soir, l'esprit de Crémazie, se dégageant de l'étreinte du tombeau où sa gloire est retenue captive au Havre, s'est élancé à travers les espaces vers Québec; que, dans l'ambiance poétique de ces agapes, flotte l'âme du poète heureux de se trouver au seuil de l'humble toit de sa patrie, pour recevoir, grâce à la Société des Poètes, à celle des Auteurs Canadiens, et à la Société des Arts, Sciences et Lettres, les hommages d'une magnifique réhabilitation et l'apothéose d'une glorieuse résurrection.

Nous devons à la courtoisie de M. le juge Camill: Pouliot le privilège de publier ci-dessus cette tranche de son livre sur Crémazie.

(1) C'est à cette randonnée glorieuse qui immortalisa Lindbergh, que "l'auteur fait allusion, lorsqu'il fut invité par le Président de la Société des Poètes à lire, dans un banquet à l'occasion du centenaire du grand poète canadien, le 23 mai 1927, son article sur Crémazie.

CRITIQUE LITTÉRAIRE

“ CÉLÉBRITÉS ”

QUELQUES RÉFLEXIONS A PROPOS D'UN LIVRE. par RENÉE DES ORMES (MME LÉONIDA-F. TURGEON)

Madame Renée des Ormes, avant d'être une femme de lettres, entend rester une excellente maman, dévouée non seulement à ses propres enfants, mais encore à la grande famille que forme la jeunesse étudiante de nos collèges et de nos couvents. Sa dernière œuvre, dédiée aux jeunes, s'inspire à un degré éminent du souci généreux qui l'anime d'instruire, d'enthousiasmer et d'édifier les adolescents des deux sexes qui sont dans l'âge heureux des nobles illusions, des grandes espérances.

Il était difficile, à ce point de vue, de choisir, pour les présenter en modèles dignes d'admiration et d'imitation, au moins lointaine, deux figures plus remarquables, chacune dans sa sphère, que celles de Son Éminence le cardinal Mercier et de la regrettée Laure Conan. Quant au poète Louis Le Cardonnel, le cas est plus discutable, et s'il s'agissait d'un livre destiné au grand public, cette étude appellerait des commentaires et des réserves assez importantes et plutôt sévères. Mais, fidèle à son programme, Renée des Ormes a sans doute voulu, simplement, démontrer à ses lecteurs qui traversent le bel âge où la ferveur est si facile qu'on ne songe pas à en rechercher de trop près les origines et les motifs, qu'une âme de prêtre ornée des fleurons de la poésie est entre toutes admirable. Pour ce motif, qui est éminemment un bon motif, nous ne chicanerons pas l'auteur et nous ferons silence sur son poète sacerdotal.

Par exemple, il faut louer hautement les pages où elle fait revivre dans l'esprit de ses jeunes lecteurs les grandeurs et les mérites du cardinal Mercier. Quel prêtre ! quel savant ! quel philosophe ! fut ce maître incomparable qui forma d'une façon si sûre et si docte tant de générations de religieux et d'écrivains magnifiquement utiles au bien des âmes et noblement dévoués au perfectionnement de l'esprit humain.

Vraiment, nos écoliers trouveront grand profit à méditer cette étude écrite spécialement pour eux et nul doute qu'elle leur donnera le désir d'étudier plus complètement, quand le temps sera venu, la vie et les œuvres du grand cardinal à qui l'Église accordera probablement, en temps opportun, le triomphe des triomphes, en l'élevant sur ses autels.

La partie la plus importante de “ Célébrités ” est consacrée, comme il se devait, à la biographie, ou plutôt à l'esquisse biographique, de Laure Conan, l'une des femmes de lettres les plus remarquables dont notre race s'enorgueillit à juste titre. Avec une émotion qu'elle nous fait partager à plus d'un endroit, Renée des Ormes nous retrace les principales phases de la vie toute douloureuse, toute obscure, de Laure Conan. Elle nous apprend sa jeunesse modeste et studieuse, nous laisse entrevoir discrètement ses premières désillusions qui furent grandes au point d'assombrir irrémédiablement toute sa vie, et, enfin, nous donne l'historique de chacune de ses œuvres principales en nous en indiquant le caractère particulier et l'intention dominante.

Il faut féliciter chaleureusement l'auteur d'avoir, sans compter, prodigué son labeur et ses peines pour faire revivre sous nos yeux l'attachante figure de l'écrivain exquis de “ L'Oublié ” et d'“ Angéline de Montbrun ”. C'est là une œuvre patriotique remplie de signification et qui devrait inspirer à plus d'un de nos littérateurs le goût et le désir de consacrer un peu de leurs loisirs à recueillir les matériaux nécessaires pour empêcher de se perdre trop vite dans les brumes du passé, le souvenir des travaux et des œuvres méri-

toires de plusieurs de nos prédécesseurs et de certains de nos contemporains.

Nous manquons, hélas ! de biographies bien faites sur la plupart de nos écrivains, hommes d'état et fondateurs d'œuvres, et quand il se présente une occasion de parler d'eux et de les célébrer dans quelque circonstance importante, c'est tout un problème que de trouver des données authentiques et substantielles sur eux-mêmes, leur entourage, l'époque où ils vécurent et les circonstances intéressantes qui ont entouré les événements dont ils furent les acteurs et les témoins.

En lisant ces pages où l'existence malheureuse de Laure Conan nous est racontée, je me faisais des réflexions un peu mélancoliques sur la destinée encore bien précaire des écrivains de notre Canada-français. Dans n'importe quel pays civilisé, il est certain que Laure Conan, avec le magnifique talent qu'elle possédait, aurait eu l'avantage, après le succès de ses premières œuvres, de mener une existence glorieuse et facile qui, en lui révélant les beautés et les bonheurs que contient la vie humaine, aurait certainement assuré à son talent un épanouissement plus large et plus complet. Mais il lui fallut passer toute sa vie pauvre, recluse, solitaire, presque sans amis, à peu près sans consolations d'aucune sorte et son œuvre conçue au sein de cette médiocrité et de cet isolement, s'y est teintée d'une nuance de tristesse infinie qui la rend trop souvent grise et uniforme.

Tant que les écrivains de chez-nous seront contraints pour vivre de s'astreindre à des tâches ingrates, à des besognes indignes d'eux, qu'ils ne récolteront pour prix de leurs épuisants labeurs nocturnes que de vagues, très vagues félicitations, des éloges stériles, de minces succès sans lendemain, et aussi des critiques envieuses venant la plupart du temps de ceux qui devraient les aider de toutes leurs forces, comment pourra-t-on leur reprocher de ne nous donner que des œuvres incomplètes de fond, imparfaites de forme et privées des ornements chatoyants qui donnent tant de charme aux livres qu'on écrit dans les pays où l'art littéraire est à la fois honoré et rémunéré ?

Depuis la lointaine époque de Crémazie dont on célébrait ces jours derniers le centenaire un peu partout dans la province, la carrière des lettres chez-nous en a toujours été une plutôt précaire et misérable. Nos compatriotes, qui ont progressé magnifiquement dans plusieurs domaines, ne semblent pas encore se rendre compte de l'importance qu'il y a pour une nation d'avoir une élite de brillants écrivains qui lui font à l'étranger une éclatante auréole et concourent, dans une mesure plus large qu'on ne croit, à assurer son succès même matériel.

Sommes-nous à la veille d'assister à un réveil effectif de l'opinion publique en faveur des lettres anadiennes-françaises ? je l'espère et je le souhaite, tout en me gardant bien d'oser le prédire.

Si la chose se produit, nos arrière-neveux auront le bonheur, sans doute, de pouvoir écrire, dans cinquante ans, l'histoire de quelques-uns de nos meilleurs auteurs d'aujourd'hui et d'enseigner à leurs enfants, comme vient de le faire Renée des Ormes, à révéler les très rares écrivains de chez-nous qui auront réussi, par miracle, à atteindre le succès et peut-être même, qui sait ? la célébrité.

Aimé PLAMONDON.

DRAPEAUX ET CHANTS NATIONAUX AU CANADA

Le drapeau, a dit un de nos orateurs, c'est l'image resplendissante de cette chose sacrée si spéculative et si réelle à la fois, pour laquelle on vit et on meurt: le drapeau, c'est la patrie ! Lorsque nous le voyons flotter, quelque chose de profond nous remue dans le cœur pour remonter jusqu'à nos yeux, car ses couleurs rappellent tout ce qui donne du prix à la vie : pères, mères, foyers, croyances, gloires. Enfin, c'est le passé, le présent et l'avenir de chacun.

Les peuples les plus anciens ont eu des drapeaux. L'histoire sainte nous a conservé le souvenir des enseignes affectées aux douze tribus d'Israël ; chacune d'elles avait une couleur et un signe symbolique qui lui était propre. Les drapeaux des Égyptiens portaient l'image de leurs dieux ou des symboles de leurs princes. Ceux des Grecs portaient différentes lettres de l'alphabet ; ceux des Romains étaient décorés de l'aigle, du minotaure, etc.

LES DRAPEAUX FRANÇAIS.— Les premiers drapeaux des Francs furent faits à l'imitation des drapeaux romains. En 498, la chape de saint Martin, faite d'un voile de taffetas bleu, avec l'image du saint, devint l'enseigne de la nation française. Sous le règne de Louis VI, en l'année 1108, paraît l'oriflamme de saint Denis, couleur de feu, dont on fait remonter l'origine à Dagobert.(1)

Postérieurement, le roi de France portait sur ses enseignes la croix rouge, qui était peut-être celle de Pierre l'Ermite et celle des Croisés, tandis que l'Angleterre arborait la croix blanche. Mais ces signes furent intervertis à l'époque de la guerre de Cent Ans. Les Bourguignons, alliés des Anglais, prirent la croix rouge de saint André; les Armagnacs, représentant le parti national français, la croix blanche. Cette dernière fut adoptée par Charles VII, qui traversa d'une croix blanche l'ancienne bannière des ducs de France, d'azur au semis de fleur de lis d'or.(2)

LE DRAPEAU DE CHAMPLAIN.— La tradition monarchique, en France, semble avoir été que sur les navires marchands le pavillon antérieur au pavillon blanc était bleu traversé par une croix blanche. Il est vrai que Champlain ne fait pas mention de ce drapeau dans ses écrits, mais il le signale néanmoins dans la grande carte qui se trouve à la fin du troisième volume de ses œuvres. En effet, deux navires, dessinés par lui, portent le drapeau marchand de l'époque traversée par la croix blanche. Cette tradition semble être confirmée par Gustave Desjardins dans ses recherches sur les drapeaux français " Il est certain, dit celui-ci, que le pavillon le plus ordinaire des navires, les galères exceptées, étaient en 1661, depuis assez longtemps déjà, bleu à croix blanche, puisque Louis XIV, dans une ordonnance datée de cette année (1661) l'appelle l'ancienne marque nationale française."(3)

Inspirés sans doute par cette tradition, bon nombre de citoyens firent revivre le drapeau de Champlain aux fêtes inoubliables du troisième centenaire de la fondation de Québec. Ce drapeau bleu, traversé d'une croix blanche

figurait au mât principal du fac-simile du vaisseau de Champlain, le *Don de Dieu*, construit pour cette mémorable fête du souvenir. On le vit flotter sur plusieurs édifices publics et privés de la vieille capitale.(4)

Les armes du Royaume de France

Les armes de l'ancien royaume de France, le pays d'origine de la plupart des habitants de la province de Québec, étaient comme suit : " d'azur à trois fleurs de lis d'or ", avec le cri de guerre : Montjoye Saint Denis !

Les drapeaux des régiments français

LES DRAPEAUX DES RÉGIMENTS FRANÇAIS.— Chaque régiment qui est venu au Canada, à part celui de Carignan, qui ne portait que le drapeau blanc, avait un drapeau de couleur ou d'ordonnance et un drapeau blanc colonel chargé d'une croix blanche, avec ou sans fleur de lis.

Monsieur Ernest Gagnon, dans son volume : *Choses d'autrefois*, a emprunté la description de ces drapeaux à l'abrégé de la carte militaire de France que lui avait communiqué Monsieur de Bonnechose.(5) Monsieur Charles Huot a bien voulu préparer les dessins que nous donnons ici.

(5) Cf. *Choses d'Autrefois*, éditon de 1917, p. 279.

LA REINE.— Création en 1661.— Six drapeaux, dont un blanc colonel, et cinq d'ordonnance, vert et noir, par opposition, et les croix blanches semées de fleurs de lis d'or, avec quatre couronnes d'or au milieu.

LA SARRE.— Création en 1651.— Trois drapeaux, dont un blanc colonel et deux d'ordonnance, rouge et noir par opposition, et croix blanche.

BERRY.— Création en 1684.— Trois drapeaux, dont un blanc colonel et deux d'ordonnance, violet et isabelle, rayés par opposition, et croix blanche.

GUYENNE.— Création en 1684.— Trois drapeaux, dont un blanc colonel et deux d'ordonnance, vert et isabelle, par opposition et croix blanche.

CARIGNAN-SALLIÈRES.— Création en 1636.— Le régiment de Carignan-Sallières vint en Canada en 1664, avec le marquis de Tracy. Les couleurs de ce drapeau, d'après nos historiens, entre autres M. Benjamin Sulte, étaient blanches. En passant dans notre pays, affirme Monsieur l'abbé Laverdière, le régiment de Carignan conserva son drapeau blanc.

ROYAL-ROUSSILLON.— Création en 1655.— Trois drapeaux dont un blanc colonel et croix blanche semée de fleurs de lis, d'or ainsi que deux drapeaux d'ordonnance, bleu, rouge, vert et feuilles mortes, par opposition.

LANGUEDOC.— Création en 1762.— Trois drapeaux, dont un blanc colonel et deux d'ordonnance, violet et feuilles mortes, par opposition, et croix blanche.

BÉARN.— Création en 1684.— Trois drapeaux, dont un blanc colonel et deux d'ordonnance, isabelle et rouge, par opposition et croix blanche.

* * *

Que sont devenus les drapeaux français après la conquête. On sait qu'après la glorieuse, mais inutile bataille de Sainte-

(4) Les dessins de ce drapeau, de même que ceux de plusieurs autres qui furent arborés à cette occasion, avaient été préparés par M. Charles Huot, artiste-peintre. Cf. *L'Action Sociale Catholique*, mois de juillet 1906.

Voir aussi le volume-souvenir des " Fêtes du Troisième Centenaire de Québec," page 71.

(1) Cf. BESCHERELLE, aîné : *Dictionnaire National*.

(2) *Dictionnaire Larousse illustré*, vol. 3.

(3) Cf. *Oeuvres de Champlain*, 2ème édition, publiée par l'abbé Laverdière, en 1870. Cette grande carte, qui se trouve à la fin du 3ème volume, est intitulée : " Carte géographique de la Nouvelle-France faite en 1612, par le Sieur de Champlain, capitaine ordinaire pour le Roy en la marine."

Cf. *Recherches sur les Drapeaux français* par Gustave Desjardins, page 84.

Foy, Lévis se replia sur Montréal, avec le reste de l'armée française, dans l'intention de s'y fortifier et de défendre désespérément le pays. Mais sur l'ordre de Vaudreuil, Lévis abandonna son courageux projet, et pour épargner à ses troupes l'humiliation et la honte, il leur ordonna, le 8 septembre 1760, de brûler leurs drapeaux. M. P.-G. Roy est d'avis que ces drapeaux ne furent pas brûlés dans l'île Sainte-Hélène, vis-à-vis Montréal, comme le prétendent certains écrivains, mais qu'ils furent brûlés dans la ville même, aux différents postes où se trouvaient campés les soldats français. (6)

LA BANNIÈRE DE CARILLON.— Outre les drapeaux dont nous venons de lire la description, une tradition nous dit qu'il se trouvait un autre étendard sur l'énorme ligne d'abatis qui servait de retranchement aux soldats français à la glorieuse bataille de Carillon.

L'histoire de cette bannière a été écrite par M. Ernest Gagnon. (7) Avant de mourir, cet écrivain consciencieux a publié des notes supplémentaires et explicatives. *Choses d'Autrefois*, édition de 1917.

Ce n'est pas le lieu de refaire ici le récit de la découverte de cette bannière. Nous ferons seulement remarquer en passant, avec M. Gagnon, que ce qu'on a nommé jusqu'à ces dernières années le "drapeau de Carillon", n'est à proprement parler, qu'une bannière religieuse. Mais, comme nous l'écrivait M. Ernest Gagnon, en 1901, "que cette bannière ait vu ou n'ait pas vu le feu de Carillon et de Saint-Frédéric, et je suis loin de vouloir rejeter la tradition à ce sujet, son histoire est telle qu'elle rappellera toujours le célèbre combat du 8 juillet 1758. En tout cas, elle est bien catholique et bien française cette relique d'un passé glorieux, et elle évoque d'une manière absolue le souvenir du Royaume des lis d'où sont venus les premiers fondateurs de la nation canadienne." (8)

Le drapeau de Carillon a été chanté en des vers immortels par Octave Crémazie. Son poème, *Le Drapeau de Carillon*, où vibre les plus nobles sentiments patriotiques, rappellera à jamais cette célèbre bannière sur laquelle on voit les armes et les lis du Roi de France, ainsi que l'image de la Très sainte Vierge, au pied de laquelle se trouve les armes du Marquis de Beauharnois, gouverneur-général de la Nouvelle-France de 1726 à 1747.

Ajoutons que la tradition de l'intervention de la sainte Vierge, en cette mémorable journée, est aussi ancienne que la bannière elle-même. Voici pour le prouver un couplet d'une chanson composée probablement au lendemain de la victoire de Montcalm. C'est Parkman lui-même qui la cite dans son *Histoire de Montcalm et Wolfe*, ouvrage si bien documenté et qui fait autorité. (9)

L'aumônier fit l'exhortation,
Puis il donnit l'absolution ;
Aisément cela se peut croire.
Enfants dit-il, animez-vous !
L'bon Dieu, " Sa Mère ",
Tout est pour vous !

Le poète Zidler, se basant sur cette tradition que la bannière de Carillon était sur les remparts dressés à la hâte pour arrêter l'armée anglaise, a écrit les vers suivants : (10)

(6) Cf. *Bulletin des Recherches Historiques*, vol. 5, p. 309.

(7) Cf. *Annales des Canadiens Français*, vol. I.

(8) Cf. *Le Soleil* du mois de juin 1901, " Le drapeau de Carillon et les Zouaves Pontificaux "

(9) Cf. *Montcalm and Wolfe*, vol. II, p. 113.

(10) Cf. *Le Cantique du doux parler*, par Gustave ZIDLER, p. 138

Nous brisâmes le choc des montagnards d'Écosse,
Tandis que dans le vent des balles, redressé,
S'enflait notre étendard d'azur fleurdelisé,
Où la Vierge en ses bras tient l'Enfant qui nous aide,
Et maintenant, là-bas, l'Anglais s'éloigne et cède...

La bannière de Carillon est conservée à l'Université Laval de Québec. Chaque année, ce vieil étendard, précieusement enroulé sur sa hampe, est porté dans les rangs de la procession de la Société Saint-Jean-Baptiste, par les zouaves de Québec.

On verra au chapitre du Drapeau des Canadiens Français que le souvenir de cette précieuse relique a été rendu impérissable par l'adoption de ses fleurs de lis avec le champ du drapeau de Champlain : croix blanche sur fond bleu.

LE DRAPEAU DE LA FRANCE.— Le Drapeau de la France est Bleu, Blanc, Rouge. Voici quelques mots d'histoire sur ce noble étendard : Un journal de France, *L'Indépendant de L'Orme*, a publié en 1916 l'article suivant sur les origines du drapeau tricolore. Cette description, conforme aux données de l'histoire, nous prouve que les trois couleurs adoptées par la Révolution triomphante sont bien françaises et bien antérieures à cette époque si tourmentée de l'histoire de France. " Les trois couleurs, dit-il, figuraient depuis le quinzième siècle sur les drapeaux de la Maison du Roy. Le rouge avait été emprunté à l'oriflamme de saint Denis, le bleu à la chape de saint Martin, l'un des patrons de la France. Quant au blanc, il fut adopté sous Charles VI pour distinguer nos drapeaux de ceux des Anglais, avec lesquels nous étions en guerre ! Ceux-ci avaient abandonné la couleur blanche, qui était celle de leur patron, saint Georges, pour prendre le rouge, qui rappelait notre oriflamme, afin d'affirmer leur droit de souveraineté sur la France. L'exactitude de ces renseignements, reproduits par Larousse, a été vérifiée et mise hors de doute par l'excellent travail de Gustave Desjardins sur les drapeaux français, publié par lui après la Commune, d'après des documents authentiques conservés aux Archives de Versailles et à Paris. Au reste, il suffit d'ouvrir les " Anciens États de la France " pour être édifié complètement sur ce point. Dans l'" État de la France dédié au Roy en l'année 1694, nous lisons ceci au chapitre des colonels généraux : " Le Colonel Général, à cause de sa charge, met derrière l'écu de ses armes quatre ou six drapeaux des couleurs du Roy, qui sont blanc, incarnat et bleu".

* * *

Quand le drapeau tricolore fut-il arboré librement au Canada ? C'est M. Benjamin Sulte qui a répondu à cette question. (11) Le drapeau tricolore a paru sur les bords du Saint-Laurent en 1854, avec les premiers navires de la Compagnie Allan. C'était au lendemain de l'alliance franco-anglaise que la guerre de Crimée avait fait naître. L'année suivante, 1855, c'était la *Capricieuse* venant de France qui se rendait à Québec. La frégate française, portant à sa corne d'artimon le drapeau tricolore, fut saluée avec enthousiasme par les Canadiens Français. Ce fut une explosion de sentiments patriotiques dans toute la province de Québec. Crémazie voulut chanter ce drapeau qui annonçait " le retour de nos gens "

Des événements plus rapprochés de nous, le troisième centenaire de la fondation de Québec, en 1908, le Congrès de Langue Française, en 1911, et la guerre récente qui vient de se terminer si glorieusement pour notre mère-patrie et les pays alliés, ont pour longtemps implanté parmi nous le drapeau de la France.

LE DRAPEAU PAPAL.— La création du drapeau papal, cher aux catholiques de toutes les nations, remonte à l'origine

(11) Cf. *Bulletin des Recherches Historiques*, vol. 10, p. 15.

même des États du Pape. Il a été apporté au pays par les zouaves pontificaux à leur retour de Rome, en 1870. On connaît la célèbre croisade à laquelle prirent part les catholiques du monde entier. Mus par un sentiment de piété filiale et de vénération pour le Souverain Pontife, Pie IX, dont les États venaient d'être envahis par les hordes garibaldiennes, quelques centaines de nos compatriotes volèrent en 1869, au secours du Vicaire de Jésus-Christ. Le retour de ces vaillants soldats fut brillamment fêté et l'on vit alors apparaître chez nous l'étendard papal dont les armes sont si significatives. Le drapeau du Pape se répandit bientôt dans toutes les paroisses canadiennes. Il est aujourd'hui de toutes les fêtes religieuses et patriotiques.

LE DRAPEAU NATIONAL DES CANADIENS FRANÇAIS.— La question d'un drapeau national occupait nos pères dès 1807, dit Benjamin Sulte. On exprimait dès lors le vœu d'avoir un drapeau, qui caractériserait la nation canadienne-française, (12)

On a beau dire et beau faire, les Canadiens Français ne veulent pas être confondus avec les races qui les entourent. Ils constituent un peuple distinct sur cette terre d'Amérique, ils le sentent, et, instinctivement, ils l'affirment en arborant aux jours de fête nationale et de réjouissances publiques un drapeau distinctif.

A l'occasion de la fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste, en 1842, la question fut discutée ; on proposa un tricolore rouge, blanc et vert. (13) Ce drapeau fut considéré comme drapeau de la Société jusqu'en 1888, alors que, par imitation sans doute, elle choisit le tricolore français.

La question d'un drapeau national fut de nouveau discutée sérieusement il y a bientôt vingt-cinq ans. Quelques articles parus dans la *Vérité* de Québec donnèrent lieu à la formation de deux comités d'études en 1902, l'un à Montréal, dont feu M. le chevalier Prendergast était le président, et l'autre à Québec. (14)

En même temps, quelques prêtres patriotes, comme MM. les abbés F. A. Baillargé et P. Filiatrault, du diocèse de Montréal, travaillaient activement à faire prévaloir l'idée de l'adoption d'un drapeau national pour les Canadiens Français, etc.

On nous permettra de donner pour l'histoire les noms des personnes dont se composait le comité de Québec : Mgr Th.-G. Rouleau, principal de l'École Normale Laval, de Québec, Monseigneur C.-A. Gagnon, l'abbé P.-E. Roy, plus tard Archevêque de Québec, les RR. PP. Champagne et Paré, S. J., l'abbé M. Filiatrault, l'hon. Némèse Garneau, MM. Cyrille Tessier, C.-J. Magnan, l'hon. Thomas Chapais, Dr J.-A. Couture, J.-E.-A. Dubuc, industriel de Caicoutimi, J.-N. Gastonguay, J.-P. Tardivel, Téléphore Verret, H.-J.-J.-B. Chouinard, Hormisdas Magnan, M. Robert Bergeron, magistrat de district, etc.

Dès la première séance qui eut lieu en septembre 1902, à l'École Normale Laval de Québec, M. Téléphore Verret, alors président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur, fut élu président. (15)

En 1903, les membres des deux comités, après avoir étudié longuement cette question, proposèrent comme drapeau national des Canadiens Français le drapeau du Sacré-Cœur

(12) Cf. *Les Origines de la Société Saint-Jean-Baptiste, "Fête Nationale des Canadiens Français"*, vol. I, p. 13.

(13) Cf. *Le Canadien*, Québec, 27 juin 1842. *La Gazette de Québec*, 25 juin, 1842.

(14) Ces articles venaient à la suite d'une lettre de Léon XIII sur la dévotion au Sacré-Cœur. Cf. *La Vérité*, de Québec, années 1900 à 1903.

(15) Les autres officiers étaient MM. Cyrille Tessier, trésorier, et Hormisdas Magnan, secrétaire. Les réunions du Comité du Drapeau National eurent lieu à l'École Normale de Québec, chemin Ste-Foy.

que l'on connaît, laissant au peuple, non moins qu'à la Providence, le soin de ratifier ce choix. (16)

Le fond du drapeau des Canadiens Français est bleu, une fleur de lis orne chaque coin ; il est traversé d'une croix blanche dans toute sa longueur et sa largeur. Au centre de la croix se trouve l'image du Sacré-Cœur de Jésus, entourée de feuilles d'érable.

Ce drapeau, tel que conçu, rappelle à la fois le drapeau de Champlain et la bannière de Carillon. Au premier, il a emprunté le fond bleu et la croix blanche, et à la seconde ses fleurs de lis.

Il rappelle aussi l'écusson fleurdelisé que Jacques-Cartier plaça sur la croix qu'il fit planter à l'entrée du port de Gaspé en 1534 quand il prit possession du Canada au nom du roi de France. Cet écusson était d'azur et relevé de trois fleurs de lis. (16a)

En plaçant l'image du Sacré-Cœur de Jésus au centre de la croix, les promoteurs de ce drapeau ont voulu se rendre au désir même de Notre-Seigneur Jésus-Christ, si clairement exprimé à la Bienheureuse Marguerite-Marie. (17)

Les feuilles d'érable qui entourent l'image du Sacré-Cœur sont ici emblématiques. On sait que la feuille d'érable est l'emblème des Canadiens, comme le lis est l'emblème de l'ancien royaume de France, la rose celui de l'Angleterre, le chardon celui de l'Écosse et le trèfle celui de l'Irlande.

LE DRAPEAU DU CANADA.— L'histoire du drapeau anglais est assez ancienne. Son origine se confond avec celle du drapeau français. Toutefois, le "Union Jack" actuel, qui est celui de Georges III d'Angleterre, ne fut créé qu'au commencement du XIX^e siècle.

Nous avons vu au début de cette étude en quelle circonstance les Anglais adoptèrent la croix rouge, par opposition aux Français, qui gardèrent la croix blanche. Il n'est pas sans intérêt de connaître la composition du drapeau qui flotte sur nos édifices publics et qui a pour mission de protéger notre pays.

Le "Union Jack" anglais se compose de trois croix superposées : 1° La croix de saint André (Scotch Jack), dont l'existence remonte au X^e siècle. Elle consiste en une croix blanche, dite de saint André, sur fond bleu ; 2° La croix de saint Georges (English Jack), est une croix rouge sur fond blanc. Elle date du XII^e siècle ; 3° La croix de saint Patrice (Irish Jack), dont l'origine remonte au XVII^e siècle, est aussi une croix rouge, dite de saint André, sur fond blanc.

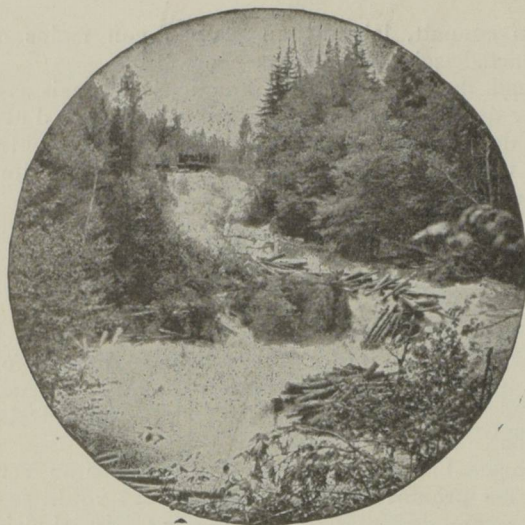
Par une proclamation royale, Georges III d'Angleterre créa, en 1801, le "Union Jack" dont nous venons de donner les éléments. Pendant les deux siècles qui précédèrent la formation du Parlement du Royaume-Uni d'Angleterre et d'Irlande, deux croix seulement composaient le drapeau anglais : ce sont celles de saint Georges et de saint André. Ce drapeau avait été créé par la reine Anne d'Angleterre en 1707.

Le "Union Jack" de la reine Anne est donc le drapeau que les vainqueurs de Montcalm arborèrent sur Québec en 1759.

H. MAGNAN.

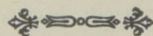
(16) Après bientôt vingt-cinq ans, on constate que le drapeau du Sacré-Cœur est répandu par millions dans tout le Canada, particulièrement dans la province de Québec. Il vient d'être reconnu officiellement par un acte de la Législature de Québec comme drapeau de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec. (Voir Statuts de Québec 16 Geo. V, chap. 106, sanctionné le 11 novembre 1926.)

(16a) Cf. "Voyages de découvertes" de Jacques Cartier, page 18.
(17) Cf. *Le drapeau national des Canadiens Français*, Québec, 1904, p. 67.



Et l'art, ornant depuis sa simple architecture
Par ses travaux hardis surpasse la nature.
(BOILEAU)

ÉCOLE DES Beaux-Arts



Jeunes gens, voulez-vous étudier

Le dessin d'ornement, le dessin d'illustration, l'architecture, la peinture, le modelage, l'art décoratif, la gravure à l'eau forte, :- :- :- :-

Allez vous inscrire à l'École des Beaux-Arts.
Les cours sont donnés gratuitement (sauf pour le diplôme d'architecture).

Nous donnons aussi des cours préparatoires à l'architecture comprenant: les mathématiques, la physique et la chimie.

*Soyez de ceux qui veulent monter
et briller dans la société, L'avenir
est aux jeunes qui travaillent,*

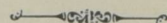


S'adresser, pour autres renseignements, au

Directeur de l'École des Beaux-Arts

Tél : 2-8564w. 37, St-Joachim, QUEBEC.

LA LOCOMOTIVE



Poème inspiré par "Prairie Greyhounds" C. P. R. "No 1" Westbound de Pauline Johnson.

Vers l'ouest canadien par le Chemin de fer du Pacifique.

*Comme un ardent coursier
Dont les sabots d'acier
Brûlent prairies, plaines et champs,
Je fuis vers le soleil couchant :
Terre d'espoir, de promesse et de gain,
Terre de l'or, du travail et du pain,
O terre des bras triomphants !*

*Mon panache de feu
Tremble sous le ciel bleu,
Et je sème par tous chemins
La foule avide des humains :
Grands pourvoyeurs façonnant l'avenir,
Fronts soucieux fermés au souvenir,
Les chercheurs d'or, l'outil aux mains !*

*De l'Enorme Grenier
Je suis le pionnier.
La force captive en mon cœur
A fait jaillir du sol vainqueur
Les blondes et lourdes moissons de blé :
Trésors féconds dont je garde la clé
Pour la gloire du Créateur !*

Maurice MORISSET.

Ottawa, le 26 avril 1927.

BIBLIOGRAPHIE

"L'Heure Vivante", premières poésies de M. Georges BOULANGER ; avec préface par M. Louis-Joseph DUCET, chez les libraires de Québec et de Montréal ; un volume, 75 sous.

Comme le jeune aviateur, plein d'ardeur et d'enthousiasme, est anxieux de s'élaner dans l'espace dont il devine les délicieux émois et supprime les envivantes sensations ; ainsi le jeune poète a soif de l'infini. Il lui tarde d'affronter la distance inconnue, les succès ou les déceptions, qui séparent un écrivain naissant des rives enchantées de la gloire.

Mais qu'il prenne garde. Pour dix audacieux qui tentent le destin, il n'en est qu'un à peine qui touche aux confins espérés. Et plusieurs ont brisé leurs ailes trop légères aux obstacles de la dure réalité ; ils se sont perdus dans l'oubli des temps et de l'espace et leurs efforts n'ont laissé qu'un peu de sympathique souvenir.

Notre ami Boulanger s'est hâté de mettre au monde, où la critique est sans merci, un recueil de ses premiers vers et qu'il intitule "L'Heure Vivante". On ne discute pas le titre d'un volume de vers, surtout si le poète est symboliste. Mais, pourquoi M. Boulanger n'a-t-il pas fait un choix plus sévère de ses poèmes ? Pour avoir ouvert ses cartons intimes, nous savons qu'il a gardé, pour l'avenir des pages, plus riches de fond et de forme, que celles qu'il nous offre présentement.

M. Boulanger est assuré du succès littéraire dans le genre héroïque, satyrique et le récit historique en vers. L'idylle, pastoral ou de salon, n'ajoute guère aux charmes nés de son esprit. On en peut dire tout autant de ses rimes élégiaques. Mais malgré les naïvetés de ses premiers vers, le jeune poète a déjà témoigné d'un talent qui justifie ses aspirations et son titre de poète, auquel il tient avec une admirable fierté.

Alphonse DÉSILETS.

L'Information Littéraire

M. le chanoine V.-A. Huard a mis, l'autre jour, en librairie, un volume très intéressant intitulé " Manuel Théorique et Pratique d'Entomologie ".

L'Entomologie, voilà, pour plusieurs, un bien grand mot, mais les trois petites vignettes de la couverture du nouveau volume montrant une sauterelle aux trois principales périodes de son évolution, suffisent à faire comprendre aux plus profanes qu'il peut être intéressant d'avoir quelques notions sur des choses avec lesquelles nous sommes si souvent en contact — des sauterelles et autres " bibites ".

Dans l'étude de ces sciences naturelles, quelquefois nous avons conscience de perdre notre latin et une première lecture est souvent inquiétante. Mais M. le chanoine Huard, avec sa manière de dire si agréable et si claire, nous rend la tâche très facile. C'est ce qui fait l'utilité et l'agrément de ses livres et, notamment, de son dernier.

*

**

" La Patriote ", publication de la Société St-Jean-Baptiste de Québec sous la direction de M. l'abbé A. Morel, aumônier général, a paru à la fin de juin.

Il contenait des inédits de Mgr Camille Roy, P. A., de l'hon. Sénateur Thomas Chapais, de M. C.-J. Magnan, de l'hon. Cyrille Delage, et d'autres écrivains distingués. C'est dire qu'il était très intéressant.

" Le Patriote " contenait aussi les portraits des présidents des différentes sections, le programme officiel de la célébration de la St-Jean Baptiste, et les mots avec musique de la chanson : " O Canada, mon pays, mes amours ! "

*

**

Dernièrement, chez l'éditeur Payot, 106 Boulevard Saint-Germain, Paris, est paru un roman de Maurice Soulié, intitulé " Roman d'une Parisienne au Canada ". Voici de quoi traite ce récit romanesque, comme le titre l'indique, mais qui est cependant, dans ses grandes lignes, rigoureusement historique.

Les historiens de l'Acadie se sont tous plus ou moins étendus sur les épisodes dramatiques de la rivalité des deux seigneurs suzerains du Port-Royal et du Fort Saint-Jean, Charles d'Aunay de Menou-Charnisay et Charles-Amador de La Tour. Entre eux, la figure de Marie de La Tour est particulièrement attachante. Mais à cause de la rareté des documents elle demeure assez imprécise. C'est elle que l'auteur s'est surtout attaché à reconstituer.

Fille d'un barbier du Mans, comédienne au théâtre du Marais, amie de Ninon de Lenclos et de Marion Delorme, elle fut une des plus fastueuses femmes galantes de son époque, jusqu'à ce qu'elle épousât Charles-Amador de La Tour qui avait été son camarade d'enfance, et quittât Paris pour le suivre dans sa sauvagerie " d'au-delà ".

Comme il était en hostilités continuelles contre son voisin et rival, Charles d'Aunay, elle prit part à tous ses combats sur terre et sur mer. Pendant son absence, elle défendit sa résidence, le Fort Saint-Jean, assiégé par d'Aunay et après la prise du fort fut emmenée par son vainqueur en captivité au Port-Royal. Là, il advint que ces deux êtres qui croyaient se haïr s'aperçurent qu'ils s'aimaient. L'intérêt de cette aventure sentimentale est accru parce qu'elle se déroule autour d'événements et de personnages qui constituent l'histoire de l'enfance de la colonisation du Canada.

*

**

Holt, Renfrew & Co. Limited

FOURREURS

Dont la réputation est bien établie pour leur probité et la valeur de ses marchandises, depuis 87 ans dans le même établissement.

MANTEAUX DE FOURRURE
PALETOTS POUR HOMMES
Vêtements de Sport - Merceries

Charles HUOT

ARTISTE-PEINTRE

Travaux d'église, portraits, restauration de tableaux.

BERGERVILLE, QUÉBEC

:-:

Tél. 2-6976 s. 23

L.-A. Pouliot, C. R., LL. D.

Alfred Nadeau, C. R.

POULIOT & NADEAU

AVOCATS

93, rue St- Pierre - Tél. 2-1925 - QUEBEC.

Tél. 2-4600

Armand LaVERGNE

AVOCAT

111, Côte de la Montagne, - QUEBEC.

Madame J. Adjutor Morency

PROFESSEUR DE CHANT

208 rue LATOURELLE, 208. - Québec.

TEL. 6797

Dr Alph. L'ESPERANCE

Médecin de l'Hôpital Laval

Ex-assistant étranger des Hôpitaux de Paris

COEUR, POUMONS, TUBE DIGESTIF

Heures de Bureau : 2 à 4 P. M. — 7½ à 9 soir.

24, Ste-Ursule

tél. 2-6124

QUEBEC

Henri Bernier, C. R.

Valmore de Billy, C. R.

BERNIER & de BILLY

AVOCATS

80, rue St-Pierre, -TÉL. 2-7465- QUEBEC.

Le Canada contribue annuellement de

\$25,000,000.00

à la littérature américaine.

Vos yeuz sont en sûreté si vous m'en confiez le soin. J.-A. McCLURE, O. D., 109 St-Jean, Québec.

Arthur Fitzpatrick, C.R.
Onésime Gagnon, C. R.

Maurice Dupré C.R.
Charles Parent, L.L.B

Fitzpatrick, Dupré, Gagnon & Parent

AVOCATS

111, de la Montagne Québec Téléphone 2-0212

Héliodore LABERGE

ARCHITECTE-EVALUATEUR

Edifice de la Banque Canadienne de Commerce de Québec
Tél. Bureau 2-4145 — Rés. 2-6233-w - 17, d'Auteuil, Québec

TÉLÉPHONE : 2-5460

Pour toutes vos assurances, adressez-vous à

Belleau, Auger & Turgeon, Ltée

FEU, VIE, VOL, ACCIDENTS, MARINE, CAUTIONNEMENTS, etc
71, St-Pierre, (Edifice Banque Canadienne Nationale) Québec.

Téléphones : 2-6036 2-1291 2-4657

Docteur JULES MERCIER

UROLOGIE (VOIES URINAIRES)

Bureaux : { Clinique St-Louis, 52, rue St-Louis
314, rue St-Joseph, Québec.



OFFRE EXCEPTIONNELLE

\$100,000.00

d'Obligations 6% 1ère Hypothèque

L'AQUEDUC DE KENOGAMI, Ltée

Garanties : 1ère hypothèque sur tout le réseau. Contrat avec la ville de Kénogami qui s'est engagée à payer à la compagnie un loyer annuel de \$14,130.00 avec augmentation de \$500.00 par an.

IR X : LE PAIR (100)

La CORPORATION de PRETS de Québec

Frs LETARTE, Gérant

98, rue St-Pierre - Tél. 2-8748 - Québec.

Les mots croisés sont vieux de plus de cent ans.

S'il faut en croire un amateur de livres londonien, le jeu des mots croisés, tel qu'il se pratique aujourd'hui, sur des "grilles" où alternent des carrés blancs et des carrés noirs, aurait été inventé il y a plus de cent ans.

Ce bibliophile a trouvé, en effet, dans un roman qui eut son heure de célébrité : *Alice in Wonderland* (*Alice au pays des merveilles*), paru vers 1800 et dû à la plume de l'auteur anglais Lewis Carroll, plusieurs problèmes de mots croisés tout à fait semblables à ceux que publient maintenant les journaux.

Lewis Carroll a-t-il lui-même inventé le jeu ? Était-il déjà connu antérieurement ?

*

**

M. Damase Potvin, secrétaire archiviste de la Société des Arts, Sciences et Lettres, journaliste, auteur de plusieurs romans Canadiens, va publier dans quelque jours chez Ernest Tremblay, un nouvel ouvrage intitulé "Sur la Grand'Route". C'est un recueil de nouvelles, de contes et de croquis. La première partie contient huit nouvelles dont la première donne son titre à tout l'ouvrage. Trois de ces nouvelles ont eu l'honneur en 1924 d'obtenir le deuxième prix, — Prix du Mausolée de l'Instruction Publique en France, — dans un concours littéraire de la Société des Écrivains des Provinces de France et ont paru dans les revues françaises suivantes : "Les Primaires", "La Mouette" et la "Renaissance Provinciale" de Bordeaux. Une autre de ces nouvelles de M. Potvin a été publiée dans la "Revue Française", directeur Paul Gauthier. Une autre a obtenu le premier prix du dernier concours littéraire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

La deuxième partie de ce nouvel ouvrage de M. Damase Potvin est intitulé "Croquis". L'on compte quinze de ces croquis dont trois ont paru dans le "Canada Français", l'organe de l'Université Laval et de la Société du Parler Français.

"Sur la Grand'Route" se vendra 75 sous et le tirage en sera limité.

*

**

La "Librairie d'Action Française" vient de publier une œuvre documentaire unique au Canada : "Les Canadiens-Français et la Confédération".

C'est une enquête de l'Action française qui s'impose à l'attention de tous les chefs et de tous les éducateurs. C'est un inventaire complet de la contribution des canadiens-français au régime établi par l'Acte de 1867. Valeur intrinsèque de l'Acte fédératif, développement intellectuel, moral, social, national, économique des notres depuis soixante ans ; griefs et déceptions, attitude et orientation pour l'avenir, tout y est étudié par des écrivains éminents, tels que l'abbé Lionel Groulx, Anatole Vanier, Olivier Asselin, Hermas Bastien, Édouard Montpetit, Yves Tessier-Lavigne, l'abbé Philippe Perrier, Mgr Arthur Béliveau, Louis-D. Durand, Esdras Minville, Antonio Perreault, et Albert Lévesque.

"Les Canadiens-français et la Confédération", (150 pages) constitue l'étude la plus originale encore parue sur le sujet.

*

**

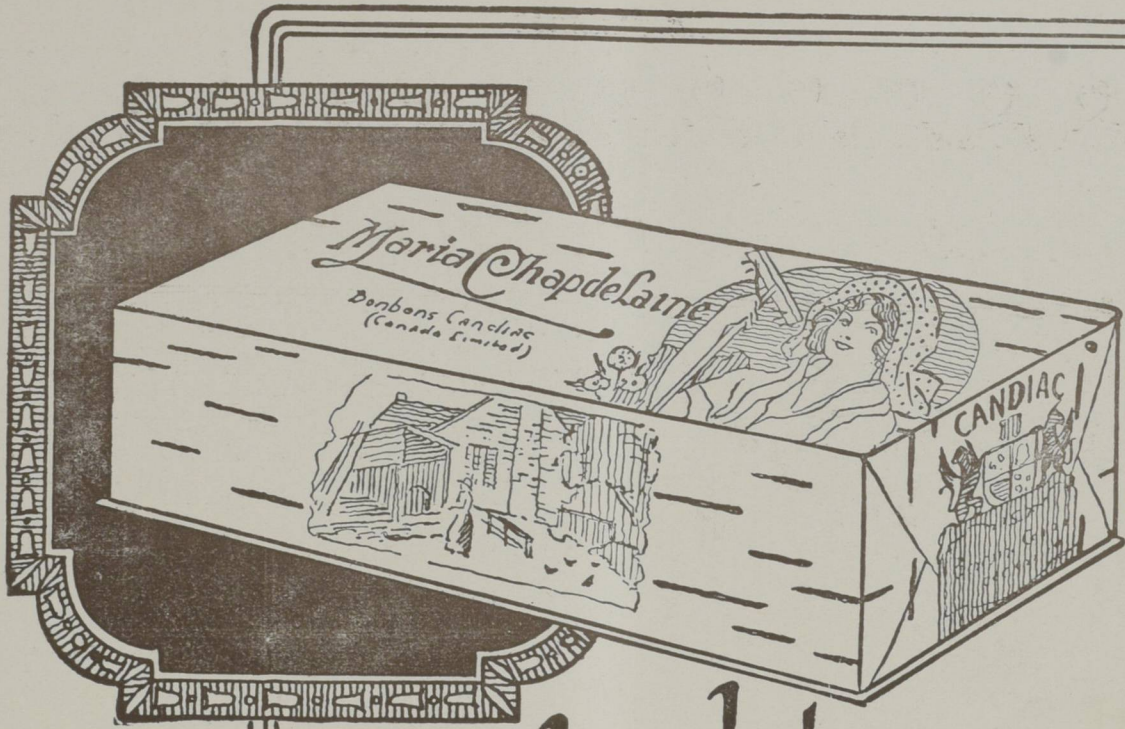
"L'Action Française" a aussi publié le volume de M. Henry Laureys, "La conquête des marchés extérieurs". Œuvre indispensable aux industriels, aux commerçants comme à tout citoyen canadien soucieux de connaître la valeur de son pays, sa situation économique et ses promesses d'avenir. Le volume de M. Laureys se recommande aussi par le souffle patriotique qui l'anime. C'est un livre destiné à éclairer, à orienter et à stimuler les énergies de notre peuple.

*

**

M. Robert Choquette, le jeune auteur de "A travers les Vents", qui a obtenu un Prix David, est venu à Québec dernièrement.

Vos yeux sont en sûreté si vous m'en confiez le soin. J.-A. McCLURE, O.D., 109 St-Jean, Québec.



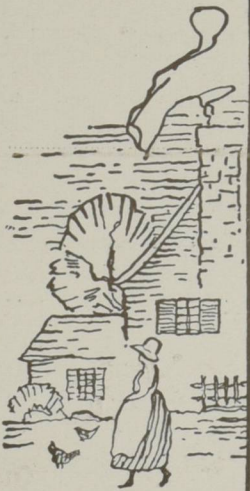
Les Chocolats Maria Chapdelaine

Renommés pour leur qualité supérieure, tout comme leur nom signifie excellence littéraire.

Noix et fruits, nougats et fondants . . . tous dans une même boîte! Quelles friandises délicieuses, quel choix exquis!

Ces chocolats surfins sont en vente dans tous les établissements sérieux, - parce qu'ils sont supérieurs et possèdent un cachet d'originalité très marqué.

Bonbons Candiac
- (Canada) Limitée -



Curiosité - Leur Meilleur Professeur



CES enfants ont l'**Encyclopédie de la Jeunesse** à leur foyer. Ils peuvent vous expliquer correctement et d'une manière tout à fait intéressante, toutes les inventions nouvelles qui les entourent. Leur professeur vous dira que lorsqu'il désire avoir une réponse claire et intelligente à un problème qu'il pose en classe, il est certain de l'obtenir de ce jeune garçon ou de cette jeune fille. — Ils ont pris une avance considérable sur leurs confrères parce que l'**Encyclopédie de la Jeunesse** répond à toutes, les questions qu'un enfant puisse poser.

VOICI QUELQUES QUESTIONS TIRÉES DE CET OUVRAGE :

Pourquoi le Ciel est-il bleu?
 Ou commence le jour?
 Pourquoi la mer n'est-elle jamais calme?
 De quoi la fumée est-elle faite?
 Pourquoi la neige est-elle blanche?

SAVEZ-VOUS POURQUOI

L'Encyclopédie de la Jeunesse

CAPTURE L'ESPRIT de L'ENFANT

La curiosité est le commencement du savoir. Pouvez-vous nommer un sujet quelqueconque à propos duquel votre enfant ne vous a pas déjà posé au moins une douzaine de questions? Laissez-le vous en poser autant qu'il le voudra, mais soyez bien certain de lui donner une réponse correcte et intelligente. — C'est là le plus grand devoir des parents et celui qui est le plus facilement négligé. Si vous découragez la curiosité de votre enfant, vous ferez du tort à son intelligence et le jeune garçon ou la jeune fille intelligents deviendront stupides et indifférents. L'**Encyclopédie de la Jeunesse** est la méthode la plus simple et la plus naturelle d'aider l'enfant à s'instruire par lui-même. Elle donne une réponse en mots simples et faciles à comprendre, à toutes les questions qui viennent troubler sa jeune intelligence. Cet ouvrage est si captivant que l'enfant absorbe, sans aucun effort, les vérités les plus profondes ainsi que les connaissances générales les plus difficiles, et cela, tout en s'amusant à lire les pages délicieuses de cet ouvrage et en regardant ses milliers de gravures instructives.

Education facile

Il y a douze grands départements dans l'**Encyclopédie de la Jeunesse** : Nature, Science, Histoire, Biographie

Art, etc., etc. Ils contiennent tout le savoir humain aidant l'enfant à saisir promptement et facilement toutes les choses qu'il a besoin de savoir. L'**Encyclopédie de la Jeunesse** développe l'intelligence, elle aide et stimule l'intérêt de l'enfant.

10,000 merveilleuses gravures

Il y a 10,000 illustrations dans l'**Encyclopédie de la Jeunesse** : 350 en couleurs naturelles. C'est une galerie de tableaux qui disent à l'enfant ce que le monde fait ; les leçons qu'ils enseignent ne peuvent jamais être oubliées, puisqu'ils gravent dans la mémoire de l'enfant ce qu'il vient d'apprendre. Ils font de l'éducation le délice qu'elle devrait être.

Vous devez à vos enfants de vous informer ce que l'**Encyclopédie de la Jeunesse** peut faire pour votre garçon ou votre fille. Aimeriez-vous savoir par vous-même? Nous ferons un plaisir de vous envoyer gratuitement, et sans obligation de votre part, le petit pamphlet descriptif, contenant des articles et gravures pris dans l'**Encyclopédie de la Jeunesse**. Tout ce que vous avez à faire, c'est de nous retourner le coupon ci-annexé, aujourd'hui même. Faites-le immédiatement.

LA SOCIÉTÉ GROLIER Limitée,

313 Immeuble Coronation,
 rue Bishop, Montréal, P. Q.

S'il-vous-plaît m'adresser gratuitement le pamphlet descriptif et illustré de l'**Encyclopédie de la Jeunesse**.

Nom

Adresse